

Transformer



Vivre ensemble



Rayonner

Coopérer

Équilibrer

MON TERRITOIRE

LORIENT
AGGLOMERATION

Rayonner

PROJET
DE TERRITOIRE

Point d'étape 2025

RAKTRES TIRIAD EVIT

Stad an traoù 2025

Transformer

Vivre ensemble

Équilibrer

Coopérer



SOMMAIRE

LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR 10 ANS	P. 5
UN PROJET CONCERTÉ ET FÉDÉRATEUR	P. 6
LE PROJET DE TERRITOIRE	P. 7
AXE 1 : VIVRE ENSEMBLE	P. 8
PROMOUVOIR UN HABITAT POUR TOUS, PARTOUT DANS NOS COMMUNES	P. 9
PROMOUVOIR LA SANTÉ , DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCESSIBILITÉ	P. 12
FAVORISER LES SPORTS ET DIFFUSER L'OFFRE CULTURELLE	P. 14
ET AUSSI	P. 16
AXE 2 : RAYONNER	P. 18
ACCOMPAGNER ET DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL	P. 19
DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE	P. 22
ET AUSSI	P. 24
AXE 3 : TRANSFORMER	P. 25
AMÉLIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'INTERMODALITÉ	
ET DONNER AUX MOBILITÉS DOUCES LEUR PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC	P. 26
CONTRIBUER À L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉE	P. 29
VEILLER AU CYCLE DE L'EAU ET GARANTIR LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE	P. 31
AGIR POUR PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS	P. 33
FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION UN TERRITOIRE VERTUEUX	
EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS	P. 35
ET AUSSI	P. 37
AXE 4 : ÉQUILIBRER	P. 38
VALORISER LES ATOUTS DE LA RURALITÉ	P. 39
FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION UN TERRITOIRE 100% CONNECTÉ	P. 41
AXE 5 : COOPÉRER	P. 43
RENFORCER LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION AUPRÈS DES COMMUNES MEMBRES	
ET DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	P. 44
RENFORCER LES LIENS AVEC NOS PARTENAIRES À L'ÉCHELLE DES BASSINS DE MOBILITÉ	P. 48

ÉDITO DU PRÉSIDENT



© NICOLAS SAINT-MAUR

Adopté en novembre 2021, le projet de territoire de Lorient Agglomération est le fruit d'un travail collectif sans précédent basé sur une vaste concertation réunissant élus, acteurs socio-économiques et habitants. Ce document stratégique trace une ambition claire : faire de Lorient Agglomération un territoire attractif et résilient, solidaire et profondément tourné vers l'avenir. Il est notre feuille de route partagée pour une décennie de transitions et d'engagements.

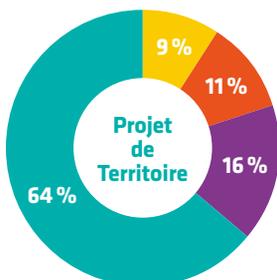
Aujourd'hui, 80 % des objectifs opérationnels sont réalisés ou en cours de réalisation. Cette dynamique illustre notre capacité collective à faire vivre ce projet dans toutes ses dimensions, en transformant nos intentions en actions concrètes. Mobilités décarbonées, habitat accessible, préservation de notre cadre de vie, réponse en proximité aux besoins de santé, ou encore rayonnement et développement économique autour de filières d'avenir (l'hydrogène, le composite ou le numérique) : chaque réalisation traduit notre volonté d'agir pour un quotidien meilleur pour nos habitants et un avenir plus durable.

Ce succès est celui d'une intelligence collective. Ce bilan est l'occasion de souligner la force de la coopération entre élus, agents de Lorient Agglomération et de ses 25 communes, partenaires publics et privés, associations et habitants. C'est dans ce dialogue permanent que notre agglomération a su puiser l'élan nécessaire pour porter des projets à fort impact, adaptés aux spécificités de chaque commune et en cohérence avec une vision intercommunale partagée. Grâce à la mobilisation de tous, Lorient Agglomération figure dorénavant parmi les 10 % des territoires les plus attractifs de France.

Ce bilan n'est pas un point d'arrivée : il est une étape. Les transitions en cours, qu'elles soient économiques, écologiques, énergétiques, sociales ou numériques, nous imposent de poursuivre nos efforts et d'adapter sans cesse notre action. Le projet de territoire n'est pas figé. Il doit rester vivant, évolutif. Il est notre boussole pour continuer à construire durant la prochaine décennie un territoire accueillant, équilibré, ambitieux. Continuons ensemble à relever les défis de demain, pour que le bien vivre « à la lorientaise » reste notre plus belle promesse.

État d'avancement 2025

160 objectifs opérationnels
80 % des objectifs engagés



- Réalisés / Bien engagés
- À leurs débuts
- Ultérieurs / Freins à lever
- Pilotés par d'autres structures

Fabrice Loher

Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

ÉDITO DE **MARC BOUTRUCHE**



© NICOLAS SAINT-MAUR

Continuons de construire ensemble un territoire à vivre !

Lorsque la mission d'animer l'élaboration du projet de territoire m'a été confiée au début du mandat, j'ai souhaité, dès le départ, l'aborder dans un esprit d'ouverture, de dialogue et de co-construction. Car pour qu'un projet de territoire ait du sens, il doit être profondément connecté aux réalités des femmes et des hommes qui vivent et font vivre nos 25 communes. Il doit partir de l'essentiel : comment bien vivre ici, ensemble, aujourd'hui et demain.

Nous avons mis en place une méthode participative exigeante, fondée sur l'écoute et le partage. Plus d'un millier de contributeurs – élus, associations, acteurs socio-économiques et citoyens – ont répondu présents pour témoigner de leur vécu, faire entendre leurs attentes, et formuler des propositions concrètes. Ce travail a permis de penser collectivement notre territoire à l'échelle de bassins de vie.

Ce processus a abouti, fin 2021, à un projet de territoire clair, structuré, ambitieux, qui trace les grandes orientations que nous devons suivre durant les 10 prochaines années pour guider l'action publique locale. Il est devenu notre boussole, celle que nous avons suivie, étape par étape, en restant fidèles à l'esprit de concertation qui l'a fait naître.

Aujourd'hui, après plus de 3 années de mise en œuvre, le bilan est là : les deux tiers des 160 objectifs fixés sont atteints. D'autres sont en cours, certains encore freinés par des contraintes ou relevant d'autres acteurs partenaires. Mais l'essentiel est là : une dynamique est en marche, concrète, ancrée, partagée.

Tout au long du mandat, nous avons tenu à faire des points d'étape réguliers, à vérifier que nous restions bien alignés avec les grandes orientations prises, et à ajuster lorsque cela s'imposait.

Ce mandat aura été exigeant, parfois bousculé par des crises et des incertitudes, mais il aura surtout été riche de coopération, de dialogue et de projets partagés notamment avec les communes. Ensemble, nous avons posé les fondations d'un territoire plus résilient, plus solidaire et plus à l'écoute. Et c'est cette dynamique que je souhaite voir se poursuivre : une agglomération qui avance au service du bien-vivre pour tous.

Marc Boutruche

3^e Vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet de territoire
Maire de Quéven

LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR 10 ANS

Une démarche de concertation des élus, des acteurs socio-économiques et des habitants a conduit à l'élaboration du projet de territoire de Lorient Agglomération en 2021. Ce document stratégique fixe les grands enjeux et objectifs de l'Agglomération et de ses actions jusqu'à l'horizon 2030. Sur la base d'un diagnostic partagé de territoire et en phase avec les problématiques sociétales, économiques et environnementales du territoire, il constitue une feuille de route stratégique spécifiquement construite pour répondre aux besoins des 213 000 habitants et aspirations de l'ensemble des acteurs locaux. Transcendant les différences il vise à répondre à une question centrale : **comment mieux vivre ensemble et assurer un développement harmonieux et équilibré du territoire**, dans une vision globale et partagée à l'échelle des 25 communes de l'agglomération. Ce document témoigne également de la fierté et de l'attachement de tous à un territoire accueillant, préservé et exceptionnel, avec l'ambition de le protéger et de le faire vivre.



© YVAN ZEDDA



© YVAN ZEDDA

Approuvé en conseil communautaire le 9 novembre 2021, le Projet de Territoire s'articule en 5 axes et 15 enjeux, eux-mêmes déclinés en objectifs et actions concrètes. Il vise notamment à réussir les transitions écologique, énergétique, sociale et numérique, poursuivre la révolution des mobilités, conforter les activités traditionnelles, accélérer l'attractivité, développer des filières d'excellence, favoriser les coopérations à toutes les échelles, garantir et améliorer sans cesse la qualité de vie. Autant de défis à relever ensemble, dans un travail concerté et une volonté partagée de faire vivre et progresser le territoire au service de tous.

Après trois années et demie de mise en œuvre, près des trois quarts des objectifs opérationnels du projet de territoire sont aujourd'hui réalisés ou en cours de réalisation. De la mise en service de bus à énergie plus verte à la naissance de nouveaux périmètres de coopération en passant par le déploiement d'un ambitieux programme de l'habitat ou la création de la Lorient Composite Valley, les chantiers sont nombreux et mobilisent tous les acteurs, à toutes les échelles.

UN PROJET CONCERTÉ ET FÉDÉRATEUR

Le Projet de Territoire a été construit progressivement sur la base d'un diagnostic du territoire, de nombreuses rencontres et concertations avec tous les acteurs qui le font vivre : habitants, élus, commerçants, entreprises, associations, visiteurs. Cette démarche collaborative a permis d'élaborer un projet commun et rassembleur, autour d'ambitions partagées fixant ainsi une vision stratégique pour la déclinaison des politiques publiques de l'Établissement.

Une large concertation a été menée d'avril à juillet 2021 avec un panel représentatif du territoire : citoyens en présentiel et en ligne, groupe de travail du Conseil de développement du Pays de Lorient, 100 élus municipaux, 35 structures et acteurs socio-économiques, 26 témoins (commerçants, artisans, associations, agriculteurs, industriels, professionnels du tourisme, anciens élus...), ainsi que des partenaires institutionnels. En tout, près d'un millier d'acteurs du territoire ont contribué à la co-construction du Projet de Territoire, exprimant leurs perceptions et partageant un diagnostic de leur terri-

toire, échangeant sur leurs visions de celui-ci en 2030, suggérant des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.

Les consultations ont ainsi permis de recueillir 1165 propositions d'actions. 5 thématiques ont été majoritairement plébiscitées, concentrant 55 % des propositions : les mobilités, la culture/sports/loisirs, l'aménagement du territoire, la coopération, les transitions. Le cadre de vie reste identifié comme atout majeur du territoire, et de fortes attentes sur la préservation de la qualité et de l'environnement ont été exprimées.

Suite à la rédaction de cette feuille de route et à son approbation en Conseil communautaire en novembre 2021, l'ensemble des contributeurs a assisté à la présentation du texte lors d'un premier « rendez-vous du projet de territoire » en juin 2022. Un point d'étape a ensuite été partagé en juin 2024 : après deux ans et demi de mise en œuvre, 57 % des objectifs opérationnels étaient réalisés ou bien engagés et 16 % étaient à leurs débuts.

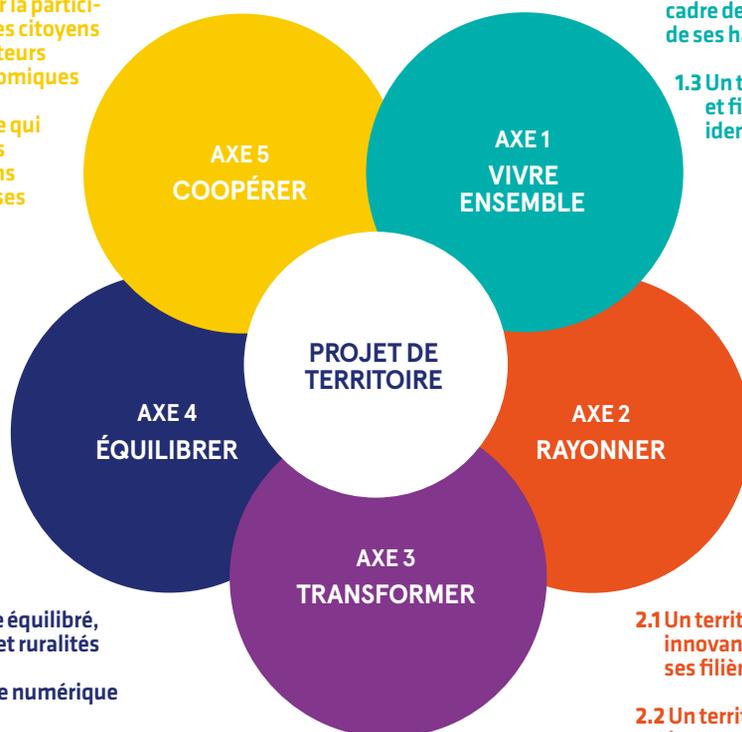


LE PROJET DE TERRITOIRE

5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire

5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques

5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières



1.1 Un territoire pour tous

1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants

1.3 Un territoire vivant et fier de son identité

4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités

4.2 Un territoire numérique

2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence

2.2 Un territoire d'excellences maritimes

2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi

2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées

3.1 Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien

3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique

3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique



© NICOLAS SAINT-MAUR

AXE 1 VIVRE ENSEMBLE

**Un territoire solidaire
et accueillant**, cultivant un art
de vivre « à la lorientaise »

PROMOUVOIR UN HABITAT POUR TOUS, PARTOUT DANS NOS COMMUNES

Habitat : un programme ambitieux en faveur de l'habitat pour tous, sur tout le territoire

Débutés en 2021, les travaux d'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 ont abouti en 2023, après 2 années d'échanges et de concertation avec les acteurs locaux. Diagnostic territorial, comités de pilotage, ateliers thématiques, visites d'opérations, journées d'échanges, « PLH Tour » auprès des élus : chaque étape a été jalonnée par ces nécessaires dialogues. Le résultat est un texte ambitieux, visant à permettre « d'habiter mieux, partout, pour tous et à prix juste », approuvé par délibération du Conseil Commu-

nautaire le 25 juin 2024. L'année 2024 correspond à la première année de pilotage et d'animation du PLH : 6 « petits-déjeuners PLH » ont été proposés aux communes et bailleurs sociaux, notamment sur les sujets de logements vacants, de l'accession aidée, et du dispositif France Rénov'. Les premières actions ont été engagées, dont une campagne d'information auprès de 1700 propriétaires de logements vacants.

Le PLH est doté d'une enveloppe sans précédent à hauteur de 49,7 M€ (+ 33 % comparé au précédent PLH) pour faciliter les parcours résidentiels sur tout le territoire, notamment pour les familles

POUR LE PLH 2024-2029



11

objectifs stratégiques et un programme de 28 actions accompagnés d'un calendrier de mise en œuvre



Entre

20 et 50 %

de la production neuve dédiée au logement social (location et accession) selon les communes



8 259

logements programmés sur 6 ans, dont 7 224 neufs et 1 035 reconstitutions



+ 500

logements sociaux et 123 logements en accession sociale par an



47,9 M€

de budget pour le PLH en 6 ans (soit 12 millions supplémentaires par rapport au précédent PLH)

et les jeunes, avec un effort particulier en faveur du logement social. Le PLH prévoit un effort historique de production de logements avec 7224 logements neufs (parc privé et parc social) sur 6 ans (+ 25 % par rapport au précédent PLH) ainsi que la rénovation énergétique du parc social et privé avec un budget de 35 M€.

Création d'un Organisme Foncier Solidaire

Outil opérationnel du nouveau PLH 2024-2029, l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) a été créé en juin 2024 par Lorient Agglomération et Morbihan Habitat sous forme de groupement d'intérêt public, agréé par l'État. L'OFS doit permettre le développement d'une offre abordable à destination des ménages modestes, grâce à la construction de logements accessibles en Bail Réel Solidaire (BRS). Selon le principe de dissociation du bâti et du foncier, l'OFS se porte acquéreur de terrains et supporte le financement du foncier, permettant de réduire de 30 à 40 % le coût du bien pour les ménages en zone tendue. A minima 220 logements seront réalisés par an en accession abordable dont environ 50 à 70 logements en BRS.

L'accès à la propriété

Dans le cadre du PLH 2024-2029, l'accession à la propriété est soutenue grâce à l'aide « Prim'access ». Ce prêt à taux zéro sans frais est proposé par Lorient Agglomération, via une banque partenaire, aux jeunes ménages à revenus modestes et moyens. Le budget alloué est de 600 000 € pour 6 ans. Cette aide est cumulable avec le prêt à taux zéro proposé par l'Etat.

La rénovation et l'adaptation des logements

Le parc ancien social et le parc privé montrent de nécessaires besoins de rénovation, notamment énergétiques et pour faciliter le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. En 2021, une copropriété de 91 logements à Lorient a été accompagnée pour bénéficier des aides « MaPrimeRénov copropriété », participant au financement d'importants travaux de rénovation énergétique. Dans le prolongement, des dispositifs sont mis en place dans le cadre du PLH 2024-2029 pour un montant global de 3,35 M€ sur 6 ans : prime énergie, aide à l'isolation en matériaux biosourcés, prime chauffe-eau solaire, aide pour l'adaptation du logement. L'Espace Info Habitat (EIH) accompagne les propriétaires au travers de l'aide « MaPrimRénov' » et sur toutes questions liées à la rénovation énergétique.

200 000 € par an en moyenne sont consacrés au soutien des propriétaires occupants pour garantir leur maintien à domicile en adaptant leur logement à la perte d'autonomie ou au handicap.

Concernant la lutte contre l'habitat indigne, Lorient Agglomération participe au pôle départemental et a repéré 43 locataires et 6 propriétaires occupants en 2024. Dans le cadre du plan gouvernemental pour le Logement d'Abord, qui doit permettre aux ménages vulnérables un accès direct au logement tout en limitant le recours à l'hébergement, Lorient Agglomération a réalisé ou soutenu plusieurs actions : formations de professionnels et étudiants, repérage et accompagnement de 101 personnes sans-abri en 2023, et 86 en 2024, accompagnement social de longue durée de 105 ménages en 2023, et 142 en 2024, animation de la commission logement et travail sur un projet de résidence sociale. De nouvelles actions ont été initiées en 2024 en faveur de la prise en charge globale des personnes sans-abri accompagnées d'un animal. À noter également le dispositif « 1 toit, 2 générations » qui encourage les particuliers de plus de 60 ans à proposer une chambre à un étudiant : 50 particuliers ont participé en 2022 pour 20 logements, on comptait 73 logements proposés en 2024.



© SONIA LOREC



2021



1042

ménages ont été renseignés sur les dispositifs d'économie d'énergie et les aides accordées. 641 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.



228

visites à domicile ont été réalisées par les thermiciens pour élaborer des diagnostics énergétiques complets et préconiser des travaux adaptés.

2022



1508

ménages accompagnés par l'Espace Info Habitat



202

diagnostics réalisés par les thermiciens pour des ménages sous condition de ressources



142

ménages accompagnés pour l'adaptation de leur logement, plus de 140 000 € de subventions de Lorient Agglomération.

2023



1656

ménages accompagnés par l'Espace Info Habitat



200

diagnostics réalisés par les thermiciens pour des ménages sous condition de ressources



132

ménages accompagnés pour l'adaptation de leur logement, près de 200 000 € de subventions de Lorient Agglomération.

2024



179

ménages accompagnés pour l'adaptation de leur logement.



1765

ménages renseignés et 298 visites à domiciles réalisées par les conseillers énergie



34

copropriétés (778 logements) ont demandé une aide pour un audit énergétique, dont 3 ont ensuite voté un projet de rénovation globale MaPrimRénov' copropriété



8

projets de rénovation énergétique dans le parc social (399 logements) pour 2,4 M€ de subventions.



502 263 €

de subventions accordées pour la rénovation énergétique (185 subventions dont 80 % des projets permettent un gain d'énergie de plus de 50 %)

PROMOUVOIR LA SANTÉ, DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCESSIBILITÉ

Élaboration et mise en place d'un Plan Local Santé Environnement

Sur la base d'un diagnostic réalisé en 2021, l'élaboration du Plan Local de Santé Environnement (PLSE) s'est engagée en 2022 avec les partenaires locaux. La démarche participative, mobilisant une centaine de personnes lors d'ateliers, a permis de dégager les objectifs et actions prioritaires de ce plan qui vise à améliorer la qualité de l'environnement (air, eau, alimentation...) considérant l'impact qu'elle peut avoir sur la santé des habitants et préserver les écosystèmes et la biodiversité. La rédaction du programme d'actions s'est finalisée en 2023 avec une approbation en Conseil Communautaire du 17 octobre. Le PLSE s'organise en 4 défis, 10 chantiers et 25 actions, avec un pilotage de Lorient Agglomération.

- Défi 1 : Mobiliser autour d'un savoir partagé et co-construit
- Défi 2 : Appréhender et prévenir les risques naturels et technologiques
- Défi 3 : Améliorer et préserver le cadre de vie (se déplacer, habiter, aménager)
- Défi 4 : Favoriser et préserver une eau, une alimentation et un air de qualité

Le PLSE a ensuite été intégré dans une démarche plus globale, celle du Contrat Local de Santé (CLS) du territoire.

Le Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS), dont l'élaboration a été officiellement lancée en février 2024, est en cours de rédaction à l'échelle des territoires de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan Communauté, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les deux collectivités deviennent ainsi associées dans un objectif commun : réduire les inégalités sociales et territoriales de santé notamment en améliorant l'offre de soins sur leurs territoires, couvrant près de 220 000 habitants. Le CLS doit permettre de décliner la politique régionale de santé à une échelle intercommunale sur 5 ans,

afin de répondre en proximité aux besoins de santé. Il sert de support à la contractualisation avec différents acteurs dans une logique de cohérence et de complémentarité. Grâce au diagnostic territorial de santé réalisé en 2024, et à la consultation citoyenne organisée durant l'été, les principaux enjeux du CLS ont été déterminés : favoriser la bonne santé mentale, renforcer l'accès aux soins, favoriser l'autonomie, prévenir et faire la promotion de la santé. La signature de ce contrat est prévue à l'automne 2025.

Accessibilité : une mobilisation transversale

Afin d'accompagner l'Agglomération et ses 25 communes membres dans la mise en accessibilité du territoire, une commission intercommunale d'accessibilité est animée au sein de la collectivité. Composée d'environ 60 représentants issus des associations de personnes en situation de handicap, des communes et de l'intercommunalité, cette instance émet des recommandations d'usage en complément des normes existantes. La commission se réunit en plénière pour un bilan annuel et en 4 groupes de travail au cours de l'année (information et communication; bâtiments et logements; loisirs, sport, tourisme et culture; transports et espaces publics).

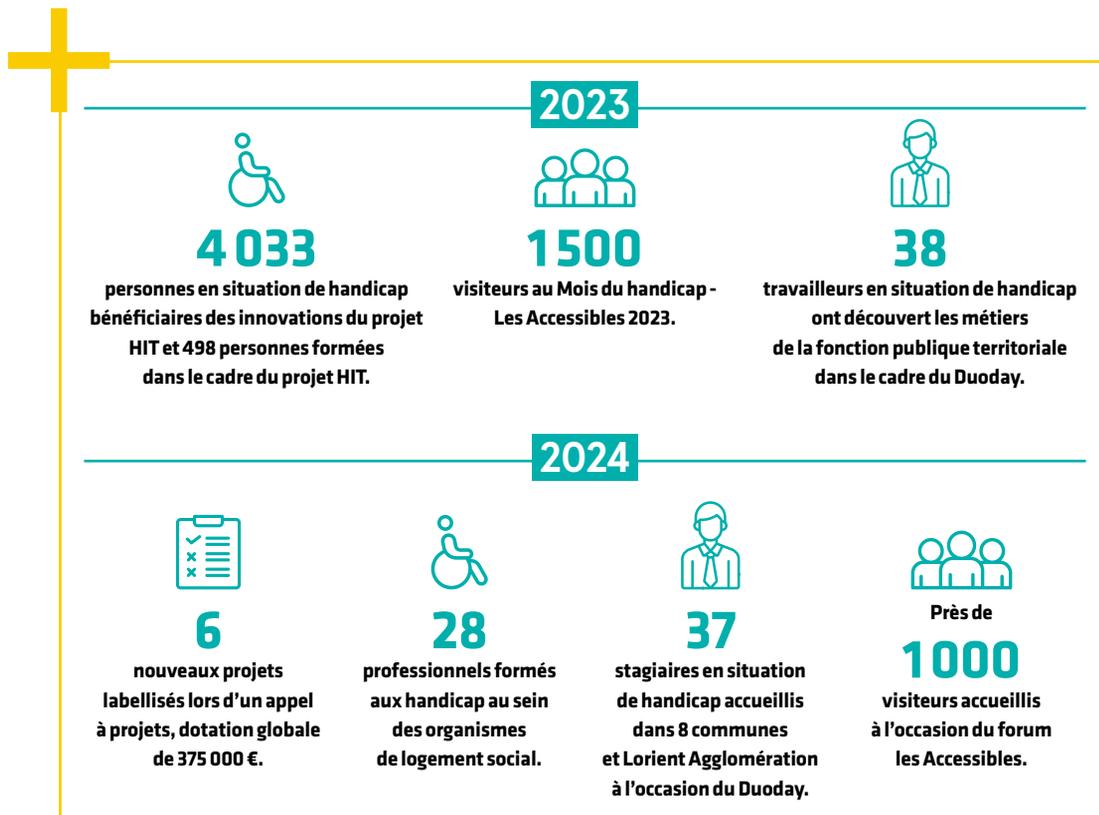
Le projet HIT : l'innovation au service du handicap

Lauréat d'un appel à projets France 2030, le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) est porté depuis 2020 par Lorient Agglomération, en partenariat avec le CMRRF (Centre Mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles) de Kerpape et Biotech Santé Bretagne. La démarche réunit un consortium de 37 partenaires et 120 acteurs et dispose d'un budget de 14,3 M€ sur 8 ans (2020-2027). Le projet HIT vise à faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif de référence à travers 61 opérations. L'année 2021 a vu la mise en place de la



gouvernance du projet HIT et d'un observatoire du handicap, la création de la SCIC CoWork'HIT, la création d'un diplôme universitaire « impression 3D Santé et Handicap » porté par l'UBS, et le démarrage effectif de 50 opérations. L'année 2022 a été marquée par la première édition du forum annuel Les Accessibles et du Mois du handicap, et la mobilisation de 1,4 M€ par l'État et la Région pour financer les projets. En 2023, une vingtaine d'opérations ont été conduites à leur terme. Parmi les réalisations, on peut relever l'édition d'un nouveau guide de 25 balades confort, la labellisation de 14 sites Tourisme et Handicap (dont la Cité de la Voile Éric Tabarly pour les 4 familles de handicap), l'accompagnement de sportifs amateurs par le CMRRF de Kerpape, le lancement de la plateforme « equipetmoi.org » (réservation des aides techniques à la communication), la mise en service de Kaligo DYS par Learn&Go (une application d'apprentissage de l'écriture adaptée aux personnes ayant

des troubles dys ou en situation de handicap) par Learn&Go et d'un bus itinérant du PIMMS de Lorient pour l'inclusion numérique. 2024 a vu la concrétisation de plusieurs projets : la plateforme « Les Accessibles » recensant l'accessibilité des activités de loisirs, sportives et culturelles, le calculateur « HITinéaire » permettant de préparer son trajet selon ses capacités, la labellisation d'un deuxième site pour 4 familles de handicap (le Parc des expositions), l'initiation du projet de bus Handidéa. Par ailleurs, grâce au lancement d'un nouvel appel à projets, 6 nouveaux projets relevant de la formation professionnelle, de la mobilité, de la scolarisation des enfants polyhandicapés, du développement de fauteuils roulants et de lunettes connectées ont été retenus. Le projet HIT permet également d'améliorer l'offre de logements sociaux adaptés avec notamment la rédaction d'un cahier des charges de logement adaptable à tout type de handicap avec Morbihan Habitat.





FAVORISER LES SPORTS ET DIFFUSER L'OFFRE CULTURELLE

Une intervention communautaire en matière culturelle pour compléter l'action des communes

Initiée en 2023, la réflexion menée avec les 25 communes de l'agglomération sur une intervention de Lorient Agglomération en matière culturelle s'est appuyée sur un diagnostic local et l'analyse comparative d'autres territoires dans le but d'améliorer l'accès à la culture des habitants. Cette démarche a été validée en conférence des maires fin 2023 puis adoptée en Conseil Communautaire en janvier 2024. Elle s'articule selon 4 axes : la mise en réseau des acteurs et des équipements, l'accompagnement des communes dans l'accueil d'artistes en résidence, le soutien des manifestations à vocation intercommunale, l'accompagnement à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. Dès 2024, un comité d'instruction des demandes de subventions a été mis en place en soutien à l'organisation des événements culturels composé d'élus : 31 demandes ont été instruites et 71200 € de soutiens attribués. Dans la continuité, une réflexion similaire a été lancée en 2024 sur la thématique du sport.

Soutien aux associations : accompagner les actions et animations locales

Lorient Agglomération apporte un soutien financier aux associations du territoire. En 2021, suite à la crise sanitaire du COVID, Lorient Agglomération et les communes ont co-financé un dispositif régional au bénéfice des associations fragilisées, le Pass'Asso : 147 associations ont bénéficié de 350 000 € d'aides.

Adoption d'un schéma pour la langue bretonne

Depuis 2011, Lorient Agglomération est signataire de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » en partenariat avec l'Office Public de la Langue Bretonne. En 2021, la langue bretonne est déployée dans le magazine communautaire Les Nouvelles, en 2023 c'est une conseillère déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes qui est nommée, suivi du recrutement d'une chargée de mission puis de la mise en place de 17 élus référents dans les communes. Pour aller plus loin, l'Agglomération a adopté fin 2024 son Schéma Linguistique 2025-2030 visant à renforcer l'usage du breton au quotidien. Il s'or-



ganise en 3 axes : afficher, transmettre et vivre la langue, et se décline en 9 enjeux et 30 actions phares. L'une d'elles vise à créer une maison de la culture bretonne, Ti ar Vro. En 2025, Lorient Agglomération est labellisée au niveau 2 de la charte « Ya d'ar Brezhoneg ».

Un partenariat durable avec le Festival Interceltique de Lorient

Plus de 900 000 visiteurs chaque année, 1500 musiciens, chanteurs et danseurs, des dizaines de concerts et d'animations : le Festival Interceltique de Lorient (FIL) reste le plus important rassemblement mondial des nations celtes. Lorient Agglomération, partenaire historique, apporte un soutien financier à hauteur de 330 à 345 000 € à chaque édition. L'Agglomération est présente au cœur du festival avec un stand institutionnel, et assure la coordination de l'Interceltic Business Forum, qui a rassemblé 150 participants issus des pays celtes en 2024. Une étude réalisée en 2024 par Audélor sur les retombées du FIL évalue à 23,5 M€ l'impact économique du festival, soit une progression de 82 % en 6 ans, et à plus de 35 M€ les dépenses réalisées par le public dans les commerces locaux.

Initier les scolaires au sport et à la culture

Lorient Agglomération propose aux scolaires des initiations à la pratique d'activités sportives ou culturelles. Ainsi, chaque année, plus de 250 classes et 6 000 écoliers bénéficient de séances sportives dans les équipements communautaires : patinoire du Scorff, centres nautiques (voile), parc d'eau vive (kayak) et golfs, soit plus de 400 000 € de subventions en direction de l'apprentissage par le sport pour les plus jeunes. Les scolaires sont également accueillis au Haras d'Hennebont, au sous-marin Flore et à la Cité de la Voile – Éric Tabarly (55 000 €).

2021



273

classes ont bénéficié du dispositif d'accueil des scolaires dans les équipements sportifs de Lorient Agglomération, dont 64 ont fait de la voile, 61 du kayak, 23 du golf et 125 du patin à glace.

2022



Plus de

250

classes accueillies dans les équipements sportifs de Lorient Agglomération

2023



154 000 €

de subventions distribuées aux associations locales



63

associations accompagnées

2024



237

classes du territoire ont bénéficié de séances de découvertes : 10 classes accueillies dans les golfs, 113 à la patinoire, 54 pour le kayak et 60 pour la voile



12

clubs sportifs du territoire accompagnés dans le cadre du programme « Club Inclusif »



154 000 €

de subventions aux associations pour 57 bénéficiaires

ET AUSSI



Vers une alimentation locale de qualité et accessible

Dans le cadre de sa Charte de l'agriculture et de l'alimentation, et de son Programme alimentaire territorial (PAT), Lorient Agglomération soutient les filières agricoles et alimentaires locales, comme « Lait breizh positive initiative » (des producteurs du Pays de Lorient regroupant 45 exploitations), mais aussi la choucroute au chou de Lorient, ou encore la production de thé à Languidic. En 2023, un appel à projets a été lancé par Lorient Agglomération, et a permis de programmer deux actions : développer des événements culinaires dans les communes avec l'association Mady and Co, et définir un programme d'actions de lutte contre la précarité alimentaire (avec Optim'ism et Cohérence). Un travail a également été engagé avec les représentants de restauration collective pour augmenter leurs approvisionnements en produits locaux. En 2024, ces échanges avec les acteurs de la filière ont permis l'adoption d'un protocole d'engagement. Par ailleurs, une première édition du salon Terre & Mer a été organisée en mai 2025 avec le concours notamment des Chambres des Métiers et d'Agriculture, et des comités des pêches et de la conchyliculture. Des producteurs aux consommateurs, ce salon, ambitionne de valoriser les métiers, les filières et les produits du territoire.

Le Contrat de Ville 2024-2030

Signé en octobre 2024, le nouveau Contrat de Ville 2025-2030 porte sur 6 quartiers prioritaires et plus de 12 400 habitants : Hennebont (Kerjou Ker), Lanester (Enezeg), Lorient (Kervénanec Nord, Polygone Frébault, Bois du Château et Petit Paradis- Saint Armel). La politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction portée par l'Agglomération avec les communes concernées, les habitants, les associations, les acteurs de proximité et les services de l'État.

Cet engagement sur cinq ans vise à améliorer les conditions de vie des habitants, en particulier les plus fragiles. Le nouveau texte a été construit selon 4 thématiques : pour la transition écologique ; pour la rénovation urbaine ; pour nos services publics ; pour une politique

de la ville renouvelée. En lien avec le Projet de Territoire, le Contrat de Ville 2024-2030 vise plusieurs objectifs : réhabilitation du parc social, accompagnement du renouvellement urbain, développement d'une offre renouvelée du parc locatif social, amélioration de l'offre de transport, soutien à la mixité, aide à l'insertion et à l'entrepreneuriat...

Un appel à projets a été lancé en décembre 2024 pour soutenir des projets de développement des quartiers, tandis que les travaux de rénovation urbaine initiés en 2023 se poursuivent, dans le cadre des projets financés par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) et les collectivités concernées.

D'importants investissements dans les équipements de sport et de loisirs de Lorient Agglomération

Lorient Agglomération possède 3 centres nautiques, 1 patinoire et 2 golfs. En 2021, le clubhouse du golf de Val-Quéven a été rénové pour un budget d'1 M€, celui de Plœmeur a été livré en 2023. 330 000 € ont été consacrés en 2022 au renouvellement de matériel et d'équipements nautiques. La même année, une étude a été lancée sur le site de Locastel au parc d'eau vive d'Inzinzac-Lochrist, permettant au site de bénéficier de premières améliorations dès 2023 comme l'installation d'une potence et d'une halte fluviale. Sur le site de Lorient La Base, la Cité des Moussaillons, initiée en 2020 à destination des enfants (3-12 ans), a ouvert ses portes fin 2024 à la Cité de la Voile. Une réflexion sur un nouveau parcours de visite est en cours pour le sous-marin Flore et son musée. Concernant Hydrophone, le renouvellement de concession s'est opéré en 2022 avec l'association Musique d'aujourd'hui au pays de Lorient (MAPL).

Gens du Voyage : mise en œuvre du schéma départemental

Lorient Agglomération dispose de 106 emplacements sur 9 aires d'accueil, de 21 emplacements en terrains familiaux locatifs et de 5 places de passage à Brandérian. Approuvé le 24 novembre 2023, le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029 prescrit les équipements à réaliser ou à transformer

pour mettre en cohérence les obligations légales et les besoins identifiés sur le territoire communautaire : extension et amélioration de certaines aires et de terrains d'accueil (Caudan, Guidel et Languidic), 20 nouveaux emplacements en terrains familiaux, création d'une nouvelle aire pérenne de 20 places à Plouay et d'un site de grand passage pour l'accueil de missions culturelles, mise en place d'un véhicule dédié à l'action et aux animations de l'Espace Vie Sociale (réalisé fin 2024).



© NICOLAS SAINT-MAUR



AXE 2 RAYONNER

Un territoire d'emplois
et d'opportunités

Lorient 
Bretagne Sud
AU SENS LARGE

ACCOMPAGNER ET DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

Lancement de la Lorient Composite Valley

Après des études et échanges avec les acteurs concernés, Lorient Agglomération inaugurerait en juillet 2023 la Lorient Composite Valley. Lancé à l'occasion de l'événement Lorient Océans, Lorient Composite Valley est un nouveau pôle de compétences qui vise à accompagner le développement économique et industriel du territoire dans un secteur des composites en plein développement, en s'appuyant sur le savoir-faire du territoire en termes d'usage de ces matériaux composites pour la course au large. Des grands donneurs d'ordres aux PME spécialisées en passant par la formation et la recherche, Lorient Composite Valley rassemble toutes les briques de la filière aux côtés des grands acteurs, emmenés par Naval Group et les Chantiers de l'Atlantique. Fabrication, usages, résistance, fin de vie des matériaux composites ouvrent autant de champs d'exploration dans le domaine du transport, de la transition énergétique, des EMR, de la navale, de la défense ou même de l'hydrogène avec la fabrication de grands réservoirs...

Avec la création de Lorient Composite Valley, Lorient Agglomération souhaite initier le déploiement d'un pôle complet de la filière composite et permettre aux entreprises existantes de se diversifier sur des marchés porteurs, de faire naître de nouveaux projets et d'attirer de nouvelles entreprises. Cette filière s'accompagnera de créations d'emplois qualifiés et doit faciliter la transition énergétique du territoire en favorisant l'économie bleue (transport vélique, réservoirs à hydrogène) et verte (valorisation, nouvelles énergies).

L'activité R&D composite se concentre essentiellement au cœur du Parc Technologique de Soye. Le parc accueille notamment le plateau technique ComposiTIC de l'UBS, où sont conçus et testés les matériaux composites de demain et leur mise en œuvre automatisée. Il héberge également le centre technique IRMA, qui tra-

vaille sur la fabrication additive de matériaux et composites, mais aussi 2 pépinières et 2 hôtels d'entreprises, ainsi que d'autres sociétés innovantes. Le site s'inscrit donc naturellement au cœur de la Lorient Composite Valley. En février 2025, le programme immobilier InnoCampus a été lancé : il prévoit 1 800 m² de surface de bureaux et d'ateliers, dont 1 000 m² sont ouverts à la commercialisation. L'UBS a signé un bail commercial avec XSea pour la location de 810 m² de locaux dédiés aux activités du plateau universitaire ComposiTIC. Cet écosystème innovant contribuera à faire de Lorient un hub de référence en matière d'enseignement supérieur et de recherche appliquée dans le domaine du Composite.

Territoire d'industrie

Lorient Agglomération, avec l'appui d'Audélor et de Lorient Technopole, a poursuivi son action d'accompagnement des entreprises afin de favoriser leur développement et soutenir l'innovation, notamment à travers le programme Territoire d'Industrie. Ce label de l'État permet de dynamiser les filières industrielles. Obtenue en 2024 pour 4 ans par le Pays de Lorient Quimperlé, cette labellisation permet ainsi d'accéder plus facilement à certains financements de l'État et de ses agences. Ainsi, Lorient Agglomération est bénéficiaire du dispositif « rebond industriel », élaboré par la Banque des Territoires et par Bpifrance, dans le cadre duquel plusieurs projets ont été retenus en 2024 pour 1,5 M€ d'aides directes aux entreprises. L'objectif pour Lorient Agglomération est d'exploiter ce label pour mettre en valeur les industries du territoire, accompagner les entreprises dans leur recherche de financement pour de nouveaux investissements et de développer les compétences du tissu industriel du territoire et l'attractivité de ses métiers.

Côté industrie toujours, il est à noter la création du consortium Solidsail Mast Factory en

2023 à Lanester, lauréat du dispositif Première Usine. Née du rapprochement de 6 partenaires (Chantiers de l'Atlantique, Avel Robotics, SMM Composites, Multiplast, CDK Technologies, Lorima), l'usine doit fabriquer en série des mâts de grande dimension, jusqu'à 70 m, pour équiper les paquebots et navires de commerces à voile rigide. Le bâtiment de 4 000 m² est sorti de terre fin 2024 sur le site du Rohu, moyennant 17 M€ d'investissements. La production a débuté au premier semestre 2025.

Dans le prolongement, les entreprises de la Lorient Composite Valley forment et recrutent de nouveaux opérateurs. En septembre 2024, deux formations professionnelles étaient ouvertes à Lanester (Greta) et Auray (Afp) dans le cadre de l'opération Territoire d'industrie. Ces deux formations sont financées par la Région Bretagne et permettent de devenir opérateur en matériaux composites nautiques.

En 2025, sur le modèle de la Lorient Composite Valley, la Lorient Intelligence Embarquée est lancée. Forte d'une trentaine d'entreprises de pointe, de laboratoires de recherche, ce nouveau cluster doit permettre de mutualiser des compétences, faire rayonner les savoir-faire locaux et attirer encore plus de talents.

Ouverture de la maison de l'entreprise

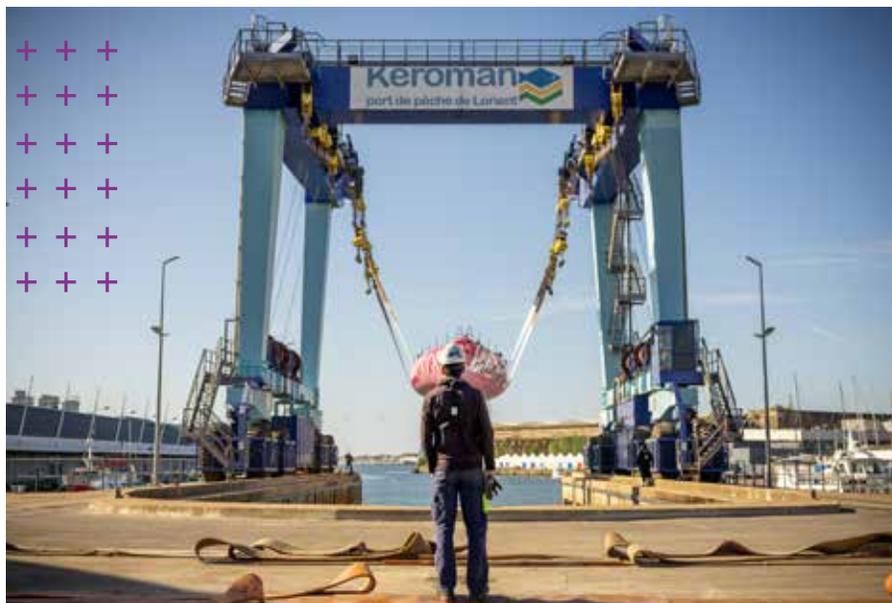
Inaugurée en 2024, la Maison de l'Entreprise est un guichet numérique et physique au service des entreprises, elle vise à proposer en un lieu unique un environnement collaboratif pour accompagner les chefs d'entreprise dans une première orientation ou une recherche de solutions. La Maison de l'Entreprise simplifie ainsi le chemin des porteurs de projets et pro-

pose aux structures un accompagnement plus accessible, lisible et efficace, des formations et des événements pour se préparer aux enjeux de demain. Initiée par Lorient Agglomération en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan et Audélor, une dizaine d'acteurs de l'accompagnement des entreprises viennent y tenir des permanences régulières au service des entrepreneurs et chefs d'entreprise : Chambre des notaires, BGE, France active, réseau entreprendre. Au-delà de ces permanences, ce collectif permet de proposer aux entreprises des ateliers sur des thèmes stratégiques, comme sur la sobriété et la coopération en 2024.

Une stratégie portuaire locale ambitieuse

Deuxième pôle maritime breton, les ports de Lorient concentrent 15 000 emplois indirects et comptent 18 sites. Courant 2024, les acteurs de cet écosystème portuaire lorientais ont construit ensemble une stratégie portuaire locale concertée sous l'impulsion de Lorient Agglomération, en lien avec la stratégie régionale portuaire, et qui se décline en 4 axes :

- Réinvestir les filières économiques maritimes du territoire ;
- Adapter impérativement et à court terme les infrastructures portuaires aux trafics et fonctionnalités du port de demain ;
- Promouvoir les métiers du maritime, la formation et accompagner l'innovation au service des emplois maritimes ;
- Affirmer l'exemplarité socio-environnementale du port et en faire un élément clé de l'attractivité du Pays de Lorient.



Mise à niveau des infrastructures du port de commerce, diversification des activités, complémentarité et innovation : 300 M€ sont ainsi à mobiliser à l'horizon 2035, dont 185 M€ pour le port de commerce et notamment le développement d'infrastructures liées aux EMR et à la filière vélique.

Cette stratégie concertée vient également conforter les actions engagées précédemment au service de la modernisation des activités portuaires : construction d'une nouvelle station d'épuration et des réseaux du port de pêche (2023), installation d'une nouvelle unité de traitement de l'eau de mer (2022), renouvellement et installation de nouveaux pontons au port de plaisance de Kernével (2022), au Péristyle (2024) et à Lorient centre (2023), création de 4 catways sur pieux et optimisation du plan d'eau à Lorient La Base (2023), modernisation de la panne B de l'avant-port (2023), installation d'une zone handi-voile à l'avant-port et amélioration de celle du CNL (2023), cession de fonciers et construction d'un nouveau hangar pour 2 Imoca (2022-23). À noter également, la commande d'un nouvel élévateur à bateaux de 800 t pour le port de pêche en 2024.

Par ailleurs, un important chantier a également été lancé en 2024 : la construction de la Maison des Skippers à Lorient La Base. Sur 3 000 m², l'équipement sera un véritable espace de partage et de synergie entre les skippers grâce à des bureaux et hangars modulables. Elle hébergera également la future capitainerie.

Le nouveau ponton « La Découverte » sur le quartier du Péristyle a, quant à lui, déjà accueilli de grandes unités comme le Belem et Tara Polar Station en 2025.

Depuis 2021, Lorient Agglomération soutient également les projets innovants, dans le cadre du DLAL FEAMPA (16 projets soutenus). En 2022, l'Agglomération a par ailleurs lancé Dour Glaz : un programme de modélisation hydro sédimentaire de la rade et de la mer côtière en vue de suivre encore plus finement l'impact des dragages.

Autre axe de développement des ports, l'organisation et le soutien aux grands événements. En 2021, Lorient La Base a accueilli le départ de la Solitaire du Figaro et en 2024 celui de The Transat CIC en direction de New York. En 2022, le site était le théâtre de la première édition de Lorient Océans, festival maritime grand public dédié à la

mer et aux ports. Ce grand rendez-vous estival, ponctué de concerts, de visites de bateaux, de sorties en mer et de nombreuses animations, connaît un fort succès à chaque édition. Port d'attache de Tara, Lorient a accueilli la goélette scientifique en octobre 2022, et en 2023, et sa station polaire en 2025.

À noter que Lorient Agglomération participe également chaque année au Salon Pro et Mer et au festival Pêcheurs du Monde, et a accueilli sur son stand les acteurs du port à l'occasion du salon Itechmer de 2023 tenu à Lorient.





87 k€
de soutien annuel à IDmer

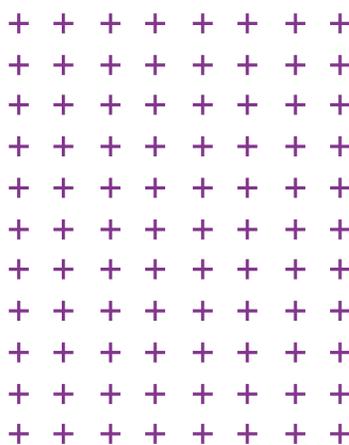
450 k€
pour le projet Dour Glaz

841 k€
d'enveloppe DLAL FEAMPA pour accompagner les projets sur la période 2021/2027

6,4 M€
d'investissement pour la Maison des skippers

574 k€
de Soutien à l'enseignement supérieur (2025)

100 k€
pour Lorient Composite Valley (2025)



DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Un nouveau schéma de développement touristique

Dès 2021, la réflexion sur l'élaboration d'un nouveau Schéma de développement touristique était lancée, en lien avec l'Office de tourisme et l'Agence de développement touristique du Morbihan. Entretiens individuels et focus group ont permis d'associer les élus, professionnels et acteurs du tourisme au projet afin de définir les priorités d'action. Le texte a été finalisé et approuvé en décembre 2023 par le Conseil communautaire. Le nouveau schéma de développement touristique s'organise en 5 axes et une vingtaine d'enjeux. Il vise notamment à renforcer la valeur ajoutée du tourisme dans l'économie, proposer un développement touristique durable, valoriser la Rade et développer des pôles d'attractivité, proposer des hébergements touristiques de qualité, assurer l'accessibilité de l'offre.

À titre d'exemple, afin de développer le tourisme à l'année via le tourisme d'affaire (secteur MICE/meetings, incentives, conferencing; exhibition), Lorient Agglomération a engagé en 2024 des études pour d'importants travaux de modernisation du parc des expositions à Lanester et la création d'un bureau des congrès pour faciliter l'accueil de grands séminaires (en 2024).

Autre projet d'envergure, la réalisation d'une halle de spectacle équestre au Haras d'Hennebont afin de renforcer l'attractivité du site. Après le lancement d'un nouveau parcours de visite au printemps 2022, le Haras National d'Hennebont entame la seconde phase de son développement avec la construction de cette nouvelle structure, nommée « L'Ecrin » qui permettra de développer l'offre de spectacles, celle-ci étant limitée aujourd'hui aux périodes d'été et de Noël, avec un chapiteau monté pour l'occasion. L'investissement est de 5,53 M€, dont 2 M€ de subventions par la Région Bretagne et 942 000 € par le Conseil Départemental du Morbihan.

Dans le respect du bâti historique, la halle s'inspire des premiers cirques sédentaires avec de larges



© NICOLAS SAINT MAUR

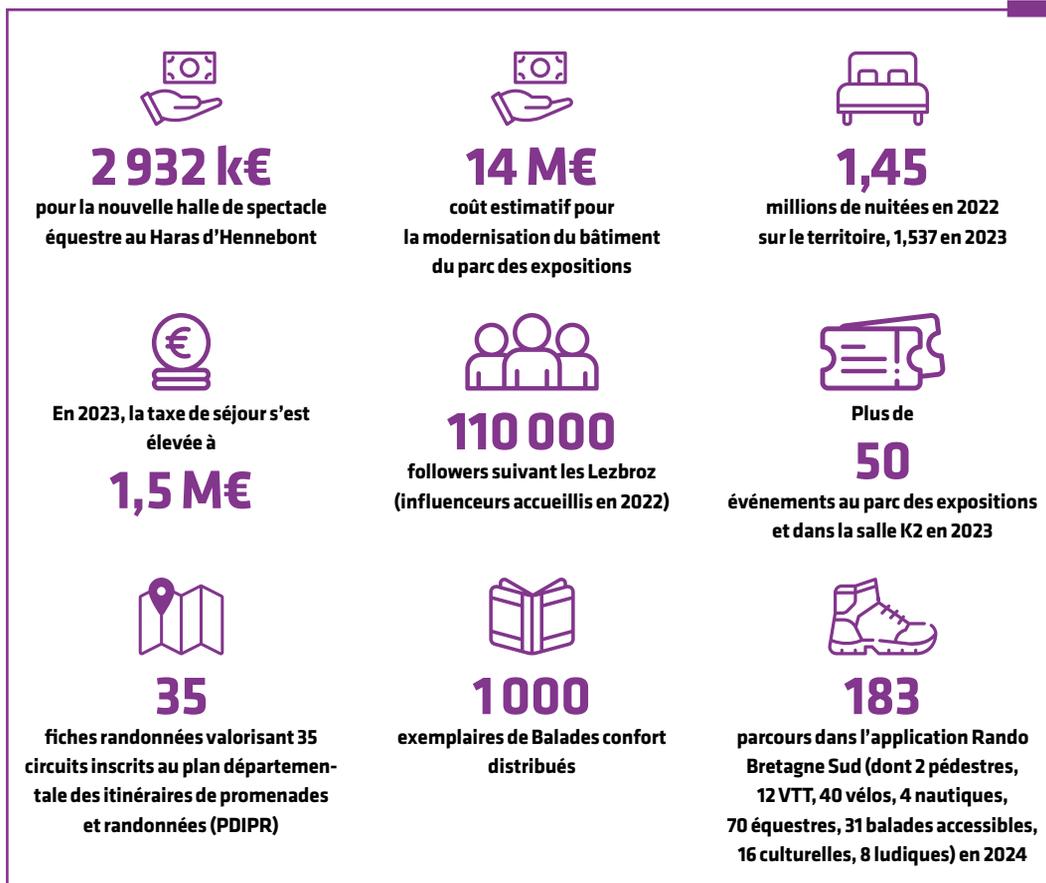
façades ouvrables sur portes coulissantes. Doté d'une architecture remarquable, notamment grâce à sa charpente en bois aux lignes élégantes, avec un agencement modulable, adapté aux spectacles équestres et au travail des artistes en résidence.

La halle sera enfin référencée comme site de formation et d'accueil pour les séminaires et événements d'entreprise. Ce nouvel équipement doit donc ouvrir la voie à des formes de spectacles inédites, plus variées et plus ambitieuses, en permettant d'accueillir une grande diversité d'artistes équestres. Les travaux ont débuté au printemps 2024 et l'ouverture au public est attendue pour l'automne 2025.

En 2024, Lorient Agglomération a accompagné les communes volontaires dans leurs démarches pour le changement d'usage et de déclaration des meublés de tourisme. Cette réflexion est menée en lien avec Audelor et son observatoire du logement afin d'identifier les sites en tension.

Création d'une marque de territoire fédératrice

« Lorient Bretagne Sud - Au sens large » : c'est la marque de territoire adoptée par Lorient Agglomération et révélée lors des vœux et de la Conférence des élus en janvier 2024. Pariant sur l'image du territoire pour accompagner son développement, Lorient Agglomération a lancé cette initia-



tive afin de renforcer l'attachement au territoire et la fierté d'y vivre, mais aussi de fédérer les acteurs locaux sous une même bannière et de rendre visible le territoire à l'échelle régionale, nationale et internationale.

La marque de territoire est le fruit d'un travail collaboratif associant élus, acteurs socio-économiques, nautiques et touristiques. « Au sens large » exprime à la fois le positionnement, l'ambition et l'identité de Lorient Agglomération. Cette signature résume les atouts du territoire : paysages entre forêts, vallées, plages, rivières et centres urbains ; son ouverture historique au monde, ses pôles d'excellence dont le maritime. La marque est dotée d'une identité visuelle propre, en noir et blanc, en référence aux couleurs du Gwen ha Du et la Marque Bretagne. Le pictogramme évoque la physionomie du territoire : un soleil levant, des vagues ou une cité, la campagne ou un bâtiment... Le lancement de la marque de territoire s'est accompagné d'une série de pod-

casts « Récite de Lorient Bretagne Sud », avec des témoignages d'artistes, sportifs, entrepreneurs qui ont choisi de s'y installer. Une exposition itinérante « 50 projets innovants » a également été dévoilée avant d'être installée au Péristyle puis de tourner sur les 25 communes de l'agglomération. La marque Lorient Bretagne Sud – Au sens large est utilisée afin d'identifier des « marqueurs » en les rattachant au territoire : des événements (festival interceltique, festival Les Indisciplinées), des équipements (Cité de la Voile Éric Tabarly, Haras national d'Hennebont), des sites (Lorient La Base) ou des campagnes de promotion (pour une filière économique, le tourisme...).

Dans le prolongement, l'office de tourisme du pays de Lorient-Quimperlé change de marque, avec un nouveau logo et une nouvelle identité visuelle. Après onze ans de « Lorient Bretagne-Sud, l'inattendue », le positionnement évolue pour « la belle aventure » et adopte un logo proche de celui de la marque de territoire, mais en couleurs.

ET AUSSI

Soutien aux acteurs économiques avec le Pass commerce et artisanat

Le dispositif d'aide Pass Commerce et artisanat est cofinancé par la Région Bretagne et Lorient Agglomération qui le pilote localement. Il permet de soutenir l'investissement des entreprises commerciales et artisanales de moins de 7 ETP (équivalent temps plein) et d'1 M€ de CA. En 2021, le Pass a débloqué 560 000 € d'aides bénéficiant à 100 entreprises, dans une dynamique forte de création et de reprise. En 2022, plus de 100 sociétés ont été soutenues à hauteur de 600 000 €, permettant la réalisation de plus de 6 M€ d'investissements, la création d'une centaine d'emplois et la préservation de 60 autres. Pour 2023, le dispositif a été actualisé et limité aux centralités dans les communes de plus de 5 000 habitants. Il est cependant resté très dynamique avec 70 bénéficiaires et 430 000 € d'aides accordées. On compte enfin 55 entreprises aidées en 2024 pour 280 000 € de subventions. Pour 2025, un budget de 400 000 € est consacré au Pass commerce et artisanat.

Dynamique des parcs d'activités

Créée en 2022, dans une logique de visibilité autour de l'aménagement et la commercialisation des Parc d'Activités économiques (PAE), la mission P.A.E. est dédiée au développement des 25 parcs de Lorient Agglomération : optimisation et densification de l'offre foncière, définition de la politique d'aménagement, commercialisation, gestion... Un inventaire des « dents creuses » a été réalisé cette même année avec Audelor et des études préalables ont été engagées pour l'aménagement de nouveaux PAE. En 2025, le diagnostic des infrastructures des parcs sera actualisé. Lorient Agglomération mobilise 5,3 M€ pour acquérir des réserves foncières, mener des études et réaliser les travaux d'aménagement dans ses 25 parcs d'activités économiques. 10 000 € sont également consacrés à l'accompagnement de la « verticalisation » des locaux d'entreprise afin de limiter la consommation d'espace.





© NICOLAS SAINT MAUR

AXE 3 TRANSFORMER

Un territoire engagé pour sa transformation écologique



AMÉLIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'INTERMODALITÉ ET DONNER AUX MOBILITÉS DOUCES LEUR PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC



Des mobilités décarbonées pour réduire l'impact des déplacements

Bus au biogaz GNV ou à l'hydrogène, bateau électrique, covoiturage, développement des mobilités douces et de l'intermodalité : Lorient Agglomération déploie de nombreuses actions en faveur des mobilités décarbonées.

Dès 2021, Lorient Agglomération a lancé une étude pour la création d'une filière de production, de distribution et d'usage de l'hydrogène, notamment en vue d'alimenter le réseau de transport collectif. La même année, l'Agglomération débutait la transition énergétique de son parc d'autobus avec la commande des 10 premiers bus BioGNV. Ceux-ci ont été livrés et mis en exploitation à partir de septembre 2022. Les travaux ont débuté à Quéven pour la construction d'une station d'avitaillement en bio-GNV, et dans les dépôts de bus afin d'assurer la maintenance de ces nouveaux véhicules. Toujours en 2022, une consultation a été lancée pour la construction d'un navire à hydrogène. En 2023, les travaux pour la charge rapide de la station hydrogène du dépôt de bus de Lorient ont été finalisés, ceux de la charge lente se poursuivaient (4,5 M€ avec obtention de financement de l'Ademe France 2030 pour l'avitaillement des cinq premiers bus hydrogène dont la livraison est attendue fin 2025). 2024 a été marquée par la fin des travaux sur les stations BioGNV d'une part et H2 d'autre part sur le dépôt de Demaine à Lorient, avec une subvention à hauteur de 2,2 M€ pour ces deux équipements. Ces stations permettront de recharger les bus BioGNV déjà

en exploitation et les premiers bus H2. Toujours en 2024, 3 navettes électriques (2 à Groix et 1 à Lorient) et 8 nouveaux bus BioGNV ont été mis en exploitation. La consultation pour la remotorisation hybride de l'Ar Vag Tredan a été lancée tout comme celle pour la construction d'un navire électrique sur la ligne Gâvres > Port-Louis. Une autre consultation a été relancée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de navire à hydrogène. Face au succès de l'expérimentation de la première navette électrique au centre-ville de Lorient, Lorient Agglomération a décidé de mettre en service une seconde navette en avril 2025 désormais accessibles gratuitement.

Le partenariat avec l'application de covoiturage Karos a débuté en novembre 2022, permettant de mettre en relation les covoitureurs du territoire. Lorient Agglomération participe aux coûts des frais de covoiturage selon un barème des kilomètres parcourus. En 2023, l'application réunissait 3 000 utilisateurs, ils étaient plus de 6 000 en 2024. Un Schéma des aires de covoiturage et parking relais a été voté en janvier 2023, prévoyant 44 aires de covoiturage. Un parking relais a été inauguré en 2022 à Gestel, les études pour l'aménagement de l'aire de covoiturage à Hennebont ont été réalisées sur 2024, avec des travaux prévus en 2025.

Concernant le vélo, la révision du schéma cyclable de l'agglomération s'est poursuivie en 2021 et 2022, en partenariat avec les



© FANCH GALIVEL

communes et les associations cyclistes, pour une adoption en 2023. Il comprend 534 km de voies aménagées, avec un équilibre entre rural et littoral. L'objectif final consiste à établir une connexion cyclable entre les communes de l'Agglomération mais aussi les territoires limitrophes. Lorient Agglomération a également apporté son soutien financier aux aménagements des communes : sur 2024, 15,5 km d'aménagements réalisés par les communes ont été subventionnés à hauteur de 60 % du reste à charge, soit 540 622 €. Les premiers abris vélos sécurisés ont été déployés dès 2022, notamment aux embarcadères. En 2024, 46 places en box vélos individuels, dont 2 pour vélos-cargos, ont été installées, et 5 abris vélos collectifs ont été transférés à Lorient Agglomération. Par ailleurs, depuis 2021, Lorient Agglomération propose une aide à l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants et vélos-cargos. Plus de 900 foyers ont bénéficié de 186 € d'aides en moyenne en 2021 (soit 80 000 € de budget), 2 158 demandes ont été reçues en 2022. L'aide s'est poursuivie en 2023 et 2024, couvrant jusqu'à 20 % de l'achat d'un vélo. Enfin, l'été 2024 a été marqué par l'inauguration de la Maison du vélo à Lorient et le déploiement du nouveau service de location de vélos à assistance électrique en courte ou longue durée.

Un transport collectif efficace et complémentaire

Afin de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, Lorient Agglomération travaille à rendre son offre de mobilités plus élargie et plus attractive. L'Établissement réalise régulièrement des aménagements de son réseau, la modernisation de ses équipements et accompagne l'intermodalité. Le renouvellement du Système d'Aide à l'exploitation d'Information voyageurs (SAE/IV) a été initié en 2021 et déployé en 2022 et 2023. Ce nouveau système permet de mieux répondre aux attentes des voyageurs avec l'installation d'écrans d'information en temps réel dans les bus et les navires, ainsi que dans 25 arrêts de bus. En 2024, un nouveau système billettique a été déployé dans les 240 bus, cars, minibus et navires du réseau IziLo équipés de valideurs. Ce nouveau système permet la validation en open paiement : carte bleue, smartphone ou montre connectée équipés d'une application de paiement sans contact. En 2022, la nouvelle Maison des Mobilités a été inaugurée dans le hall de l'Orientis : elle délivre des informations sur le trafic, les horaires, la tarification, les plans du réseau... Un nouveau tarif découverte a été instauré en mai en juin 2022 afin de faire découvrir le réseau : 469 usagers

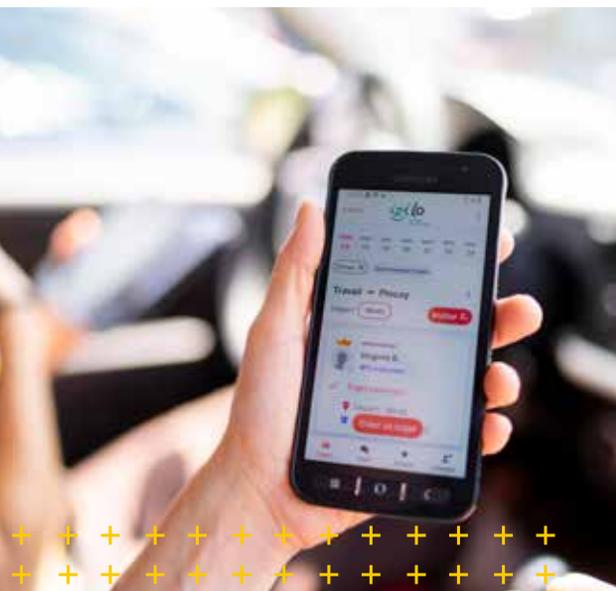


ont ensuite souscrit un abonnement. En septembre 2022, un nouveau tarif scolaire a été mis en place.

L'offre de transport collectif connaît plusieurs évolutions : en 2022, mise en place d'un transport à la demande (TaD) entre Tréauray et Languidic centre, prolongation d'une ligne scolaire vers Quistinic ou modification des horaires du TaD à Cléguer. En 2023, Lorient Agglomération a décidé la mise en service d'une ligne de bus T5 entre Inzinzac-Lochrist/Hennebont et Lorient La Base, l'adaptation de la T4 en double antenne vers Gestel et Pont-Scorff, et la mise en service d'une ligne maritime B10. En octobre 2024, plusieurs ajustements ont été apportés sur les lignes maritimes : le doublement de la fréquence de la B1 le soir, la mise en place de la B10 desservant l'ensemble des ports en heures creuses, ou encore l'élargissement de la plage de fonctionnement des lignes maritimes le soir. À noter également, la création de l'Estivale : une ligne maritime d'été pour relier les ports de Gâvres à Larmor-Plage. D'autres améliorations ont été appliquées comme de nouvelles lignes et de nouveaux arrêts. Cette offre globale maritime transrade évoluera à nouveau au second semestre 2025 afin de mieux répondre aux attentes et besoins des usagers.



© NICOLAS SAINT-MAUR



© MIKHAEL BRUN



 11 600 voyageurs enregistrés sur la ligne maritime l'Estivale en 2024	 22 arrêts scolaires créés
 537 places de stationnement vélo fermées	 1 106 dossiers d'aide vélo accordés, soit 220 917 €
 423 dossiers de location de vélos avec le service iziLo : 215 contrats en longue durée, 208 contrats en courte durée en 2024	 Acquisition de 24 bus au bio-GNV et 4 minibus électriques
 44 sites programmés par le Schéma des parkings relais et des aires de covoiturage	 490 km d'aménagements cyclables sur huit ans, dont 304 kilomètres de voies vertes et 45 km de pistes cyclables

CONTRIBUER À L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DÉCARBONÉE

Un Plan de résilience énergétique en 50 mesures

La crise énergétique a souligné la vulnérabilité du territoire en termes d'approvisionnement en énergie locale, avec seulement 4,3 % de couverture des consommations. Adopté en conseil communautaire du 18 octobre 2022, le Plan de Résilience de Lorient Agglomération vise à réduire les consommations et la facture énergétique de 1,15 M€ dès 2023.

Lorient Agglomération s'organise afin de mieux optimiser sa consommation et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Avec un budget électricité et gaz multiplié par 3 en 2023, et un impact budgétaire estimé à + 3,5 M€, Lorient Agglomération a construit son plan de résilience 2023-2026 pour contenir les coûts et optimiser sa consommation. Ce plan mise sur 3 leviers, la sobriété, l'efficacité et le renouvelable.

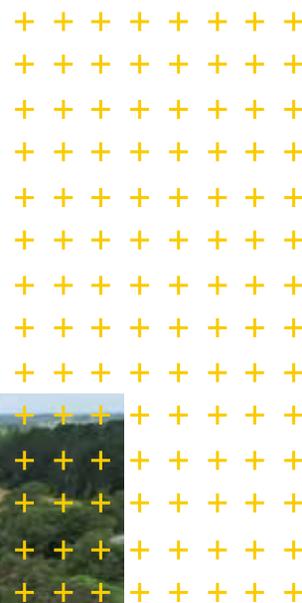
Il se décline en 50 mesures qui visaient d'abord la sobriété en 2023 pour glisser ensuite progressivement vers davantage d'efficacité et d'énergie renouvelable. Ces actions concernent aussi bien les services de l'Agglomération que

les partenaires, les communes, les professionnels et le grand public : écogestes, sensibilisation, optimisation des équipements, nouvelles installations concourent à cet effort collectif. Par exemple, la baisse de la température et le réglage des équipements au sein des locaux de Lorient Agglomération ont permis un gain de 18 % sur les consommations et 1,5 M€ d'économies en 2023. Par ailleurs, en sensibilisant aux bonnes pratiques, l'Établissement espère réduire encore ses consommations de 5 % (150 000 € d'économies). En complément, des travaux d'optimisation énergétique ont été menés sur différents équipements, avec une économie annuelle estimée à 105 000 kWh et 23 tonnes de CO₂ évitées.

Sur le volet du renouvelable, Lorient Agglomération fait progresser sa production d'électricité photovoltaïque grâce à la mise en service de 6 nouvelles centrales sur son patrimoine : sur les stations de traitement des eaux de Lorient, Guidel, Hennebont, Groix ; sur la Wagabox qui produit du gaz issu des déchets, sur l'installation de Kermat à Inzinzac-Lochrist, et au parc de Soyé à Plœmeur. À lui seul, le projet



© JOMEXIM



de ferme solaire de Kermat, livré en 2025, apporte 25 000 m² de panneaux photovoltaïques supplémentaires, avec une production d'environ 6 000 MWh d'électricité renouvelable par an, soit la consommation de 2 125 foyers. Les ombrières de parking du SDIS d'Hennebont, du Parc des expositions et de la salle des fêtes de Caudan ont également été mises en service en 2023. À Languidic, la SEM XSEA a inauguré en 2024 une centrale photovoltaïque sur l'ancienne carrière de Coët Megan, tandis que le port de pêche de Lorient s'est équipé d'une ombrière solaire pour une autoconsommation totale.

En 2024, Lorient Agglomération a renouvelé, avec Quimperlé Communauté et la SPL Bois Énergie Renouvelable, le contrat chaleur territorial 2024-2027 : il vise 20 GWh supplémentaires par an via la construction de 15 nouvelles installations, 3 centrales solaires thermiques et une géothermique. Concernant la méthanisation, la société porteuse du projet territorial de Plouay a été créée en 2024, et un second projet émerge à Languidic. En parallèle, la valorisation du biogaz issu du stockage des déchets progresse (+ 20 % de production en 2024 par rapport à 2023), générant 1,1 M€ de recettes.



1

Plan de résilience énergétique en 50 mesures et plus de 70 actions, dont 80 % engagées ou réalisées en 2024



-18 %

de consommations énergétiques de Lorient Agglomération en 2023



1,5 M€ HT

d'économies, soit 500 tonnes de CO₂ évitées



8 620

panneaux solaires installés à Kermat



10

réseaux de chaleur bois en cours



Labélisation Territoire engagé Climat Air Energie au niveau 4 étoiles : Lorient Agglomération est en 2024 la seule communauté d'agglomération en France labélisée à ce niveau



VEILLER AU CYCLE DE L'EAU ET GARANTIR LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

Eau : résilience et protection au bénéfice de tous

La quantité ainsi que la qualité de l'eau et des milieux sont des préoccupations constantes. Sur le territoire communautaire, les investissements sur les ouvrages et réseaux d'eau potable et d'eaux usées en témoignent : entre 2020 et 2024, 30,43 M€HT ont été consacrés à améliorer les performances des filières de traitement de l'eau potable et au renouvellement des réseaux ; sur la même période, 35,70 M€ ont été consentis sur les stations d'épuration, postes de relevages et réseaux d'eaux usées. La sécheresse de 2022 a accéléré l'action de Lorient Agglomération en faveur de la protection de la ressource en eau. Le Plan de Résilience Eau a été élaboré et adopté en juin 2023, en collaboration avec tous les acteurs et partenaires concernés. Ce document se décline en 5 axes, 13 objectifs et 48 actions et vise à adapter le territoire au changement climatique, aux épisodes de sécheresse comme ceux de fortes pluies, tout en garantissant la qualité de l'eau, sa distribution puis son épuration à un coût acceptable pour les usagers. Le 17 octobre 2023, le Conseil Communautaire a également adopté les principes de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales : l'objectif est de favoriser l'infiltration des eaux de pluie au plus près de là où elles tombent. Le Schéma Directeur des Eaux Pluviales a été présenté aux élus en mai 2024.

Afin d'encourager la sobriété, Lorient Agglomération a mis en œuvre depuis 2023 pour les particuliers une aide de 50 € à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, élargie en 2024 aux associations de jardins partagés. De nouvelles grilles tarifaires accentuant la progressivité des tarifs par tranche sont déployées depuis 2024, avec pour objectif une convergence de toutes les communes en 2026 vers une grille unique. En parallèle, un chèque « eau » de 50 € est proposé aux ménages les plus précaires. Lorient Agglomération poursuit également son action auprès des professionnels initiée en 2019 et les accompagne dans leurs démarches de sobriété, dans le cadre du programme Ecod'O avec la CCI du Morbihan jusqu'en 2023, puis avec Bretagne Compétitivité. En 2023, une étude approfondie a été engagée pour la réutilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Plœmeur, notamment en vue d'assurer l'arrosage du golf et des terrains du FC Lorient.



© NICOLAS SAINT-MAUR

Courant 2024, sur le volet de la protection des captages, 12 hectares de foncier agricole à proximité des captages de Manébaïl à Plouay ont été acquis, à Languidic la démarche de captage prioritaire s'est poursuivie.

Concernant les installations de production d'eau potable, 2024 a vu le lancement de plusieurs chantiers majeurs : travaux de reconstruction de l'usine de production d'eau de Beg Minio à Plœmeur, audit de l'usine de Langroise et opti-

misation de la filière de traitement des boues, amélioration de l'usine du Petit Paradis à Lorient. Quant aux systèmes d'assainissement, le programme de travaux se poursuit : plus de 9 500 mètres linéaires renouvelés à Larmor, Plœmeur, Hennebont, Lorient et Quéven afin de lutter contre les surcharges hydrauliques par temps de pluie, réhabilitation de plusieurs postes de relevage, préparation du raccordement des réseaux de Gâvres à ceux de Port-Louis, diagnostics sur les bassins versants sensibles aux eaux parasites, engagement du chantier d'augmentation de la capacité hydraulique de la station d'épuration de Plœmeur et refonte de la filière boues.

Alors que 45 des 48 actions inscrites au plan de résilience eau étaient engagées en 2024, avec notamment l'objectif de doublement des travaux de renouvellement des canalisations et l'effort budgétaire consenti, Lorient Agglomération a été labellisé « Territoire d'eau en transition écologique » par l'association AMORCE.



© NICOLAS SAINT-MAUR



9 522

mètres linéaires de réseaux d'eaux usées renouvelés en 2024



2 585

contrôles de branchements eaux usées en 2024, avec un taux de conformité global de 86 %



201

contrôles de réalisation sur les installations d'assainissement non collectif en 2024



- 1,2 %

de prélèvements dans les ressources pour les usages de l'eau potable entre 2019 et 2024



20 947

mètres linéaires de réseaux d'eaux usées renouvelés en 2023 et 16 401 mètres linéaires en 2024



517

aides versées pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie en 2024 (25 850 €)



137

chèques eau délivrés en 2024 (4 202 €)



21 117 m³

d'eau dessalée produits à Groix entre août et octobre 2022

AGIR POUR PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

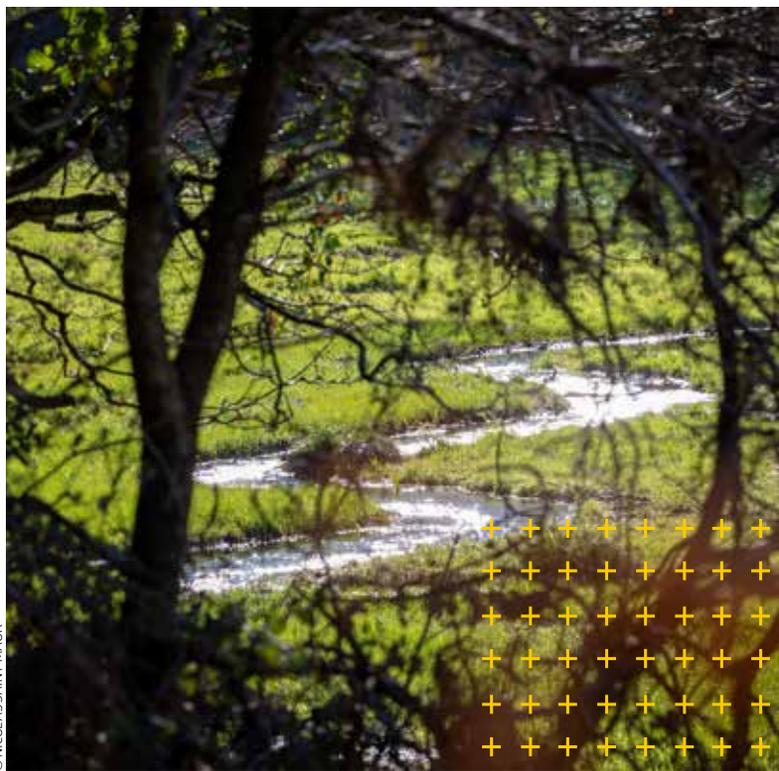
Restauration des cours d'eau

En 2021, un protocole d'accord sur le bassin-versant de la Saudraye à Guidel précise la mise en œuvre de la restauration de la continuité écologique du site. Des études complémentaires ont été lancées en 2022 pour déterminer la nature des travaux à engager. En 2025, le plan de financement de l'opération est en cours de consolidation. Par ailleurs, un Observatoire de l'eau de la Rade a été mis en place, assurant le suivi de la qualité de l'eau. Un accompagnement des agriculteurs dans leurs changements de pratique doit permettre de réduire les pollutions diffuses, dans le cadre des contrats territoriaux des milieux aquatiques Scorff et Blavet.

Protection contre les inondations et la submersion

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Lorient Agglomération a mené des études de danger pour identifier les ouvrages nécessaires à la protection des populations en cas de submersion marine à Gâvres, Plœmeur et Larmor-Plage dès 2020. Celles concernant Stervins et le Riant à Riantec, et Pen Mané (Port-Louis) ont été engagées en 2022 et les études pour l'Anse du Driasker et le Boulevard Normandie Niemen ont débuté à la suite. À l'issue de ces études et de leur analyse, une nouvelle liste a été adoptée au conseil communautaire du 17 octobre 2023 : elle comprend 7 ouvrages à gérer au titre de la compétence GEMAPI (Plœmeur - Anse du Stole / Lanester - Boulevard Gabriel Peri / Inzinzac-Lochrist - Île de Locastel / Riantec - Digue du Riant et Digue de Stervins / Port Louis - Anse du Driasker / Gâvres - Grande Plage) et 4 secteurs à gérer au titre de la Gestion du trait de côte (Larmor-Plage - Anse de la Nourriguel et enrochement de Kerguelen / Gâvres - Anse de Goërem et Secteur de la Pyrotechnie).

Des travaux de confortement ponctuel ont été menés en 2022 au Stole à Plœmeur, à la Grande Plage à Gâvres et à la Nourriguel à Larmor. Des mouvements de sable ont par ailleurs été opérés



© NICOLAS SAINT-MAUR

à Gâvres et Larmor-Plage en vue de protéger les ouvrages. Pour prévenir au mieux les aléas littoraux, un nouveau dispositif vidéo innovant, station de suivi expérimentale, a été installé à Larmor-Plage en partenariat avec Météo France et la société Wave and see.

L'étude de schéma directeur eaux pluviales à l'échelle des 25 communes a permis de déterminer les zones à enjeu sur le territoire et les travaux nécessaires pour endiguer les problèmes rencontrés, principalement les inondations. Le Schéma Directeur des Eaux Pluviales a été présenté au Bureau communautaire au printemps 2024. Plusieurs chantiers favorisant l'infiltration ont été engagés avec les communes, notamment à Lorient dans le quartier de Merville pour réduire les risques d'inondation. À destination des habitants et des locaux exposés aux



inondations, une aide à l'installation de batardeaux a été mise en place en décembre 2024. La collectivité a également rejoint le réseau REDAGIEO, dédié à la gestion intégrée des eaux pluviales.

Lorient Agglomération prépare enfin son nouveau Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) à l'échelle du bassin de risque, qui concerne 13 communes littorales et fluviales. La mise en place de ce PAPI doit aussi permettre de solliciter des aides financières de l'État au travers des fonds Barnier.

L'étude de danger sera lancée en 2025 sur le périmètre de l'île de Locastel. Les classements concernant Gâvres et l'Anse du Stole par les services de l'État sont attendus en 2025 et Les travaux portant sur le périmètre de la dune de la pyrotechnie à Gâvres, consistant en la reconstitution dunaire, lauréat de l'AAP national Solution Fondée sur la Nature, seront également entrepris en 2025.

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, une étude portant sur la mise en place d'une stratégie de gestion du trait de côte (SGTC) et cartographie du risque d'érosion sur le territoire communautaire est à mener.

Protection de la biodiversité

En 2021, un Atlas de la biodiversité intercommunal a été élaboré avec les communes et partenaires. Cet outil de sensibilisation s'accompagne de la préparation d'un plan stratégique en faveur de la biodiversité présenté en 2024.

Afin de sensibiliser le public à la protection de la ressource et des milieux, Lorient Agglomération pilote des opérations pédagogiques, des programmes d'animations, sorties nature, ateliers pratiques sur ses 2 équipements dédiés. Ainsi, en 2022, la Maison de l'Île Kerner à Gâvres, a accueilli plus de 3 400 élèves de 22 écoles ; le Moulin des Princes à Pont-Scorff a accueilli une centaine d'élèves venant de 4 écoles. En 2023, 10 266 personnes ont été sensibilisées dans le cadre d'animations scolaires ou grand public, et le Moulin des Princes a rouvert après des travaux de réhabilitation.

À l'occasion du Mois de la Biodiversité et du Développement durable (mai), Lorient Agglomération soutient chaque année une trentaine d'associations pour assurer le programme d'une centaine d'animations sur plus de 15 communes.



FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION UN TERRITOIRE VERTUEUX EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

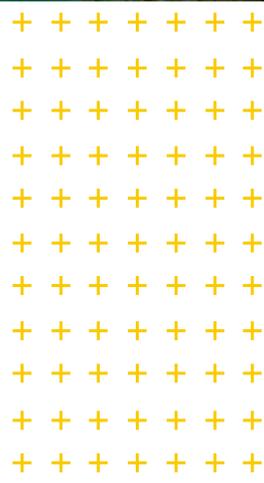
Labellisé Territoire zéro déchet, zéro gaspillage en 2013, puis Territoire Économe en Ressources en 2019, Lorient Agglomération place la prévention au cœur de sa politique de gestion des déchets. Adopté au Printemps 2022, le Plan Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a pour ambition de poursuivre ces actions jusqu'en 2026. Il vise un recyclage maximal de matière tout en réduisant les volumes de déchets produits. L'objectif fixé est une réduction des déchets ménagers et assimilés de 1% par an, soit 5% entre 2022 et 2026. Le Plan se décline en 6 axes : animer le programme / assurer l'exemplarité des administrations / réduire les déchets des professionnels / appliquer une démarche zéro déchet dans l'événementiel / accompagner le changement de comportement des usagers / allonger la durée d'usage des objets et matériaux / éviter la production de déchets végétaux et encourager la gestion de proximité des biodéchets. Sa mise en œuvre se fait dans un contexte contraint avec une augmentation réglementaire annuelle forte de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) fixée par l'État.

Pour accompagner les ménages dans leurs démarches de réduction des déchets, l'Agglomération met à leur disposition un ensemble d'outils, d'aides financières et de supports d'information. Les aides portent sur l'achat d'un composteur (20 €), de couches lavables (60 €) et d'un poulailler (50 €), et à la location d'un broyeur de végétaux (50 %). En 2024, une nouvelle aide est mise en place pour l'achat d'un kit ou d'une tondeuse « mulching » : 296



foyers en ont bénéficié, pour un montant de 39 000 €. Les autres aides ont été accordées à 315 foyers en 2024, pour 13 000 €. Installés dans un local à Caudan, les ateliers du faire soi-même proposent des animations grand public pour apprendre les techniques de réemploi en alternative au tout-jetable.

La fréquence des collectes est revue progressivement à la baisse afin de renforcer les pratiques de tri tout en ajustant le service aux besoins réels. En 2024, à Lanester, on constatait une réduction de 17% des déchets dans la poubelle bleue, contre une progression de 1% dans la poubelle des emballages et de 16% pour celle des biodéchets. L'informatisation de l'accès aux déchèteries a été mise en place en 2021, avec accès par badge.



En 2023, le tri des plastiques durs en déchèterie a été validé après expérimentation, pour une mise en place pérenne à Caudan et Guidel début 2024.

Le Schéma Directeur de Traitement des déchets de l'Agglomération a été mis à jour fin 2024 et prévoit une montée en puissance de l'envoi des

Déchets Ménagers résiduels (DMR) en Unité de Valorisation Énergétique (UVE) dans le Finistère dès 2025 (par anticipation de l'échéance de 2027). Parallèlement, l'arrêt de la stabilisation des déchets ménagers résiduels a été acté et l'enfouissement limité à 50 %. L'autre moitié est donc envoyée en valorisation énergétique.



586 kg/an/hab

de déchets produits, (24 % collectés en porte à porte, 25 % en conteneurs verre et papier et 50 % déposés en déchèterie) dont :

139 kg
de poubelle noire :
déchets
non recyclables

61 kg
de poubelle jaune

36 kg
de biodéchets

59 kg
en apport volontaire
(papier, verre)

291 kg
en déchèterie

La loi donne l'objectif de

65 %

de déchets valorisés à l'horizon 2025.
En 2023, Lorient Agglomération atteignait

64,4 %





© NICOLAS SAINT-MAUR

ET AUSSI

Favoriser le réemploi

Afin d'encourager et de dynamiser l'économie circulaire, les déchèteries sont équipées de points de réemploi : les objets collectés réutilisables sont remis en état et revendus dans une des deux recycleries « Le Comptoir du réemploi » (Lorient et Lanester). À Caudan, la matériauthèque de la déchèterie ouverte en 2021 permet de détourner des matériaux réutilisables des déchets : planches, quincailleries, vieilles menuiseries, équipements sanitaires qui sont mis à disposition des bricoleurs. En 2025, à travers le nouveau Contrat d'Objectif Territorial (COT) « Déchets Énergies » de l'ADEME, l'Agglomération va déployer un plan d'actions visant à développer de manière transversale le sujet de l'économie circulaire.

Action cœur de ville et Petite Ville de Demain : limiter l'étalement

Le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'organisme interministériel « Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) » ont lancé la démarche expérimentale « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière ». Ce dispositif vise à accompagner les villes et les Agglomérations dans leur stratégie de sobriété foncière, afin de conjuguer les enjeux de développement à ceux liés à l'artificialisation des sols et à l'étalement urbain.

Lorient Agglomération et la Ville de Lorient, lauréats de l'appel à projets en 2023, ont souhaité s'inscrire dans cette démarche privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain. Les communes d'Hennebont, Languidic et Plouay,

déjà engagées dans le programme « Petites Villes de demain », sont également associées à la démarche.

Après une première phase de repérage des potentiels fonciers mobilisables sur les communes de Lorient, Hennebont, Languidic et Plouay, les études pré-opérationnelles permettent d'explorer des pistes de projets contrastées sur les sites repérés pour faciliter leur transformation. La démarche s'inscrit également dans un objectif plus global afin de dégager des enseignements pour l'ensemble du territoire, et même au niveau national, autour de thématiques comme l'occupation des espaces et équipements, la mixité entre les activités et l'habitat, la renaturation du cadre de vie, ou la densification de l'habitat pavillonnaire. Dans ce cadre, 2 comités des parties prenantes ont été organisés en 2024 à Languidic et à Plouay. Ces temps d'échange et de travail sous forme d'ateliers ont réuni élus du territoire, professionnels de l'immobilier (promoteurs, notaires, bailleurs sociaux), urbanistes, architectes, agents des collectivités, et associations de préservation de l'environnement autour de la thématique de la sobriété foncière.

Par ailleurs, dans le cadre de la mission Petites Villes de Demain, Lorient Agglomération accompagne les communes en assurant une fonction de conseil et de pilotage sur de plusieurs thématiques (commerce, habitat, mobilités, urbanisme), depuis la structuration de plans d'actions, jusqu'à la réalisation opérationnelle et même la recherche de financements.



AXE 4 ÉQUILIBRER

Un territoire aménagé pour
la qualité de vie de tous



VALORISER LES ATOUTS DE LA RURALITÉ

Programme LEADER : soutenir des projets en zone rurale

Le programme européen LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale) est destiné à financer des projets participant au développement et à l'attractivité des zones rurales. Piloté par la Région, ce programme est ensuite décliné à l'échelle de chaque Pays breton. Lorient Agglomération porte ce dispositif pour le compte du pays de Lorient-Quimperlé : sélection des projets et suivi, afin qu'ils puissent bénéficier du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Sur la période 2014-2022, 1,5 M€ de crédits Leader-Feader ont été accordés à 41 projets. Parmi les projets soutenus : le festival Kernours à Kervignac (3 500 €), une nouvelle liaison piétonne à Lanvaudan (22 000 €), un pôle enfance-jeunesse à Quistinic (69 000 €). Le Pays de Lorient-Quimperlé a de nouveau candidaté et a été sélectionné afin de porter le programme sur 2023-2027. Opérationnel depuis le début de l'année 2024, le nouveau programme LEADER permet d'accompagner différentes thématiques : soutenir les formes innovantes de protection des ressources naturelles et de la santé, développer un tourisme durable, favoriser le développement de filières alimentaires locales et de l'économie circulaire, soutenir les projets des acteurs du territoire en faveur du développement durable, renforcer la cohésion et la santé des habitants des espaces ruraux. Plus de 1 M€ sont prévus pour l'ensemble des projets sélectionnés.

DLAL FEAMPA : accélérer une économie bleue durable

Le programme DLAL FEAMPA (Développement Local mené par les Acteurs Locaux / Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) soutient les projets innovants en faveur d'une économie bleue durable du pays de Lorient-Quimperlé. Pour 2021-2027, le pays de Lorient-Quimperlé a élaboré une nouvelle stratégie afin de bénéficier d'une nouvelle enveloppe européenne. Le pro-



© HERVE COHONNER

gramme doit permettre de répondre à plusieurs enjeux : les besoins en recrutement des métiers maritimes, la valorisation locale des ressources marines, la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité marine et des espaces littoraux, la gestion concertée et optimisée des espaces maritimes et littoraux. 841 000 € d'aides sont prévues pour accompagner les projets lauréats sur 2021-2027. 2 commissions mer et littoral ont permis de sélectionner 3 projets pour un montant de 125 000 € en 2024.

Soutien à l'installation des agriculteurs

Dans un contexte difficile de renouvellement des exploitations, et afin de préserver et développer le secteur primaire et l'emploi, Lorient Agglomération propose une aide à l'installation d'un montant forfaitaire de 2 000 € par exploitation : 9 agriculteurs ont reçu cette aide en 2021 ; en 2022, 10 exploitations en ont bénéficié, dont 3 en circuits courts et 3 en agriculture biologique ; et en 2023, 16 exploitations étaient bénéficiaires (élevage, maraîchage, culture de céréales). L'aide à l'installation a été triplée pour atteindre 6 000 € dès 2024 : 8 agriculteurs en ont bénéficié, dont 3 en circuit court et 3 en agriculture biologique. Au total, depuis sa création en 2013, plus de 130 aides à l'installation ont été versées aux nouveaux exploitants installés sur le territoire de Lorient Agglomération.

FIC Ruralités : accompagner les projets communaux

Le Fonds d'intervention communautaire (FIC) Ruralités est un dispositif financier proposé

depuis 2022 par Lorient Agglomération aux communes, afin d'accompagner leurs projets de développement territorial. Il est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour la période 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement).

Depuis 2021, ce fonds de concours a permis la réalisation d'une trentaine de projets sur le territoire tels que l'achat d'ordinateurs portables pour l'école de Locmiquélic, l'installation de pompes à chaleur à la mairie et à la Cour des métiers d'arts Pont-Scorff, la restauration d'une chapelle et des toits en chaumes de Poul-Fetan à Quistinic, la création d'espaces pour les activités associatives à Cléguer, le rachat du comptoir Gâvrais à Gâvres, ou encore la végétalisation de l'école de Quéven. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Contrat Territorial a pris le relais de l'ensemble des FIC pour plus d'égalité territoriale avec des enveloppes élargies et valorisant les communes rétro-littorales.



© SONIA LOREC

FAIRE DE L'AGGLOMÉRATION UN TERRITOIRE 100% CONNECTÉ

Un Data Center communautaire sécurisé et durable

Lancé dès 2021, le projet de Data Center mutualisé entre Lorient Agglomération et d'autres services publics du territoire, a été validé en Conseil communautaire en 2022. Il permet de sécuriser les infrastructures et données numériques indispensables à la continuité du service public, tout en ayant un impact réduit sur l'émission de gaz à effet de serre. Le nouvel Edge Data Center décarboné a été inauguré fin 2023 près de l'UBS. Il est installé dans des containers maritimes recyclés et doté d'une ombrière équipée de panneaux photovoltaïques assurant près de 20 % de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. La réalisation de cet équipement a nécessité un investissement de 1,6 M€ financé à hauteur de 1,1 M€ de FEDER (Fonds européens de développement régional) par l'Union Européenne dans le cadre de son plan de relance REACT-EU.

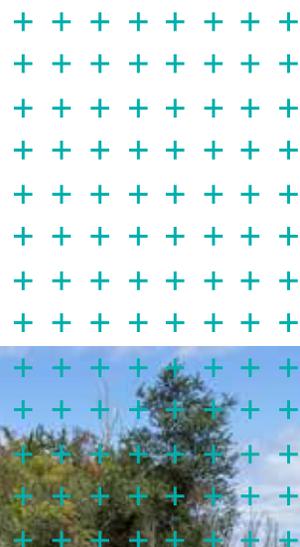
CELTIC : pour un territoire connecté et intelligent

Le projet CELTIC (Consortium Expertise Lorient Territoire Innovant & Citoyen) de Lorient Agglomération est lauréat 2023 de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » lancé par l'État. Doté d'une enveloppe globale de 40 M€, cet appel à projets soutient les collectivités qui mobilisent l'intelligence artificielle au service du pilotage des politiques publiques et des services aux usagers.

CELTIC vise à créer de nouveaux systèmes de captation de données afin d'optimiser leur utilisation. Il est coordonné par Lorient Agglomération, en consortium avec l'entreprise WATTECO d'Hennebont et l'Université Bretagne Sud. Il est doté d'une enveloppe de 6 M€ sur 3 ans (dont 2,9 M€ de subvention dans le cadre du plan France 2030).

CELTIC utilise des capteurs de données et le réseau LoRa afin de développer des modèles prédictifs sur diverses problématiques. 3 volets

territoriaux ont été ciblés sur des communes pilotes : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la gestion de la consommation de fluides (eau, électricité, gaz) de bâtiments publics communaux et la collecte des déchets. C'est justement le cas à Guidel où une expérimentation est en cours auprès de 500 foyers volontaires : les bacs de tri sont équipés de puces afin de mesurer chaque mois la fréquence de sortie des bacs et le poids moyen des déchets produits. Cette expérimentation est conduite en partenariat avec l'UBS et constitue un outil innovant d'aide à la décision dans le but d'améliorer la collecte et la réduction des déchets ménagers.



Déploiement de la fibre optique : apporter le haut débit à tous

Dans le cadre de son schéma territorial du numérique, Lorient Agglomération suit le déploiement de fibres optiques sur son territoire, aussi bien par les opérateurs privés (Orange) que publics (Mégalis). En 2022, les extensions ont été réalisées avec l'ouverture d'une plaque FTTH (Fiber To The Home) à Plouay et Bubry, et des antennes mobiles supplémentaires ont été installées à Quistinic et Inzinzac-Lochrist. Le suivi de la finalisation du déploiement du Très Haut Débit (THD) par l'opérateur Orange sur 19 communes du territoire se poursuit en 2025. Celui opéré par Mégalis concerne encore 6 communes, pour un investissement annuel de 248 000 €. Après Plouay et Bubry opérationnelles dès 2025, pour les communes restantes, les études sont réalisées et la construction des infrastructures débute : elles devraient être raccordables en 2026.

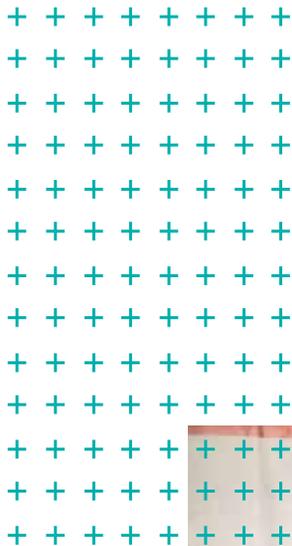
En parallèle, Lorient Agglomération déploie un réseau de fibres optiques privées pour son usage propre, ou pour les communes, partenaires, opérateurs et entreprises : 150 km de fibres couvraient le territoire en 2022 et connectaient 15 communes, permettant également à des opérateurs d'apporter des connexions Internet de la gamme professionnelle aux entreprises proches du réseau. En 2024 les extensions étaient opérationnelles vers Gestel et Guidel. En 2023, le réseau a été sécurisé avec la pose de nouveaux

254 k€
pour le déploiement de la fibre sur les communes couvertes par Mégalis en 2022

1,313 M€
pour le projet CELTIC en 2025

458 000 €
pour le déploiement de la Fibre optique en 2025

fourreaux entre Quéven et Pont-Scorff afin d'assurer la continuité de service. Lorient Agglomération suit également le projet de résorption des zones blanches porté par l'état et piloté par la préfecture du Morbihan et les collectivités



© NICOLAS SAINT-MAUR

Rencontres inter-territoriales du Pays de Lorient Quimperlé

NOSTANG – BBO COMMUNAUTÉ



© NICOLAS SAINT-MAUR

AXE 5 COOPÉRER

Un territoire **acteur du rééquilibrage de la Bretagne**

RENFORCER LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION AUPRÈS DES COMMUNES MEMBRES ET DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

La Convention Territoriale Globale au service des habitants

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui vise à mettre les ressources de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet social de territoire. Elle permet de délivrer une offre de service complète, innovante et de qualité aux familles, de manière structurée et priorisée. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Sur son territoire, Lorient Agglomération assure un rôle de coordination et d'accompagnement des différentes actions de la

CTG portées par les communes depuis 2021. 11 communes ont signé la CTG en 2021, 14 en 2023 et en février 2025, la totalité des communes a signé l'avenant. Cette signature acte le lancement concret de la démarche stratégique complémentaire au projet de territoire. L'objectif est d'aboutir à une vision globale des besoins sociaux du territoire, de fixer les objectifs communs et les priorités pour arriver à une nouvelle CTG en 2026. La CTG s'articule avec d'autres dispositifs, en particulier avec le Contrat Local de Santé (CLS) 2024-2029. Les démarches CTG et CLS visent ainsi à améliorer la vie quotidienne des habitants à partir des besoins identifiés sur le territoire dans les domaines de la santé et du social, ceux-ci étant complémentaires.





© NICOLAS SAINT-MAUR

Contrat Territorial et fonds de concours : solidarité envers les communes

Afin de soutenir les communes dans leurs projets de développement au service des habitants et du territoire, Lorient Agglomération a mis en place plusieurs dispositifs d'aides financières. Depuis 2021, la seconde phase du FIC (Fonds d'intervention communautaire) structurant a contribué à la réalisation d'une trentaine de projets. L'ensemble des 3 FIC (structurant, numérique et aux ruralités) a permis de co-financer de nombreuses réalisations communales. Quelques exemples : travaux de voirie et de rénovation des bâtiments municipaux à Port-Louis, réhabilitation de la place Prad-Fetan à Groix et rénovation d'équipements communaux à Gestel...

Depuis janvier 2024, Lorient Agglomération propose un nouveau dispositif : le contrat territorial. Cette formule simplifiée permet une réponse plus rapide et adaptée aux besoins des communes, notamment en direction de celles les plus éloignées des centralités. Le Contrat Territorial est doté d'une enveloppe de 7,105 M€ répartie dans les 25 communes selon des critères définis en fonction des typologies des communes. Sur la période 2024/2028, le dispositif apportera son soutien à tous les pro-

jets éligibles, sans thématique prioritaire, mais répondant aux orientations du Projet de Territoire. Parmi les premiers projets bénéficiant d'aides au titre du Contrat Territorial, on note la rénovation énergétique et l'extension de la mairie de Plouay (304 000 €), la construction d'une maison des assistantes maternelles à Groix (100 000 €).



701 M€
sur 5 ans dans le cadre du Contrat Territorial



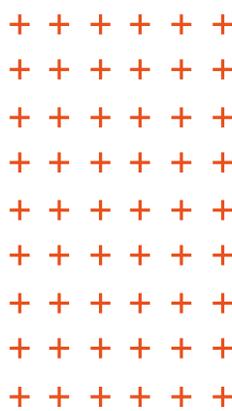
3,3 M€
montant des 3 FIC versés par Lorient
Agglomération aux communes depuis 2021

Une commande publique plus responsable

Le Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) a été adopté en octobre 2023. Élaboré en partenariat avec les acteurs économiques du territoire, il détermine les objectifs de l'inclusion sociale, des dimensions environnementales et économiques dans les achats, et les modalités de mise en œuvre et de suivi pour la période 2023-2027. Il s'articule en 4 enjeux principaux : la transition écologique et la protection de la santé ; le renforcement des achats inclusifs ; la performance et l'organisation ; les achats innovants au service du territoire.

En 2024, les achats de Lorient Agglomération auprès de 1 690 fournisseurs (hors Délégations de Service Public) représentaient 106 M€, dont 29 M€ auprès d'entreprises locales (27%), et 63 % auprès d'entreprises bretonnes. 226 marchés ont été conclus, pour 127,3 M€ HT, dont 40 % de marchés de travaux, 45 % de marchés de services et 15 % de fournitures.

La mise en œuvre du SPAR a également permis de développer le sourcing, de sensibiliser les directions à l'achat responsable, de participer et d'organiser des événements visant au rapprochement du monde économique et de l'achat public, de proposer de nouveaux marchés dans le cadre de la centrale d'achat communautaire ou encore de mobiliser les acheteurs au sein de groupes de travail sur des thématiques identifiées (gestion du réemploi, recyclage et réutilisation pour les marchés de travaux, achats transversaux).



56,3 %

des marchés comportent une clause environnementale et 28,7 % comportent une dimension sociale



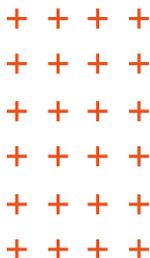
76 931,46

heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre des marchés conclus par l'Agglomération (hors 3 marchés réservés)



3,80 %

des achats ont été effectués auprès d'opérateurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), soit + 800 000 € HT



Le pacte de gouvernance : mieux associer les élus aux décisions communautaires

Après un premier travail collectif mené en 2022, le pacte de gouvernance a été adopté en 2023. Ce document a été coconstruit avec les 25 maires et les présidents des 3 groupes d'élus du Conseil communautaire. Issu du projet de territoire, le pacte de gouvernance permet de formaliser les engagements d'une gouvernance partagée et de confiance entre l'Agglomération et les communes, en les intégrant dans la stratégie de développement du territoire.

Le texte s'organise selon 2 enjeux et 4 orientations, afin d'améliorer ou modifier le fonctionnement de l'institution au service des communes. Il permet par exemple aux maires de désigner des élus référents pour participer aux comités de suivi ou de pilotage ou à certains groupes de travail. En 2024, la première conférence annuelle présentant les grands projets de l'agglomération a été organisée en janvier, réunissant les conseillers municipaux des 25 communes, les parlementaires, les conseillers régionaux et les conseillers départementaux, ainsi que le sous-préfet de Lorient.

En juin 2024, un état d'avancement a été présenté aux 25 maires lors du comité de suivi. La déclinaison s'est poursuivie en 2025 avec l'organisation de la 2^e Conférence annuelle des élus de Lorient Agglomération.



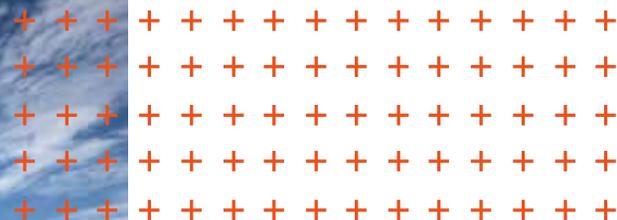
Une charte de coopération avec le Conseil de développement

Espace de dialogue avec les acteurs de la société civile (citoyens, acteurs économiques, sociaux et associatifs), le Conseil de développement enrichit par sa réflexion les services publics proposés aux habitants à l'échelle du grand pays de Lorient-Quimperlé.

Une Charte de coopération a été signée en 2024 entre Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan Communauté et le Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé. Par cette signature, les 3 intercommunalités confirment le rôle de cette instance considérée comme un partenaire essentiel sur les enjeux de participation citoyenne.



© XXXXXX.XXXX



RENFORCER LES LIENS AVEC NOS PARTENAIRES À L'ÉCHELLE DES BASSINS DE MOBILITÉ

Une alliance métropolitaine Bretagne Sud pour défendre les intérêts de 5 intercommunalités de Bretagne Sud

Lorient Agglomération et 4 autres intercommunalités de Bretagne Sud (Auray Quiberon Terre Atlantique, Bellevue Blavet Océan Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Quimperlé Communauté) se sont constituées en entente pour créer une alliance métropolitaine dans l'objectif de partager des sujets communs et parler d'une seule voix vis-à-vis des partenaires que sont notamment l'État et la Région. Pour rappel, ces 5 intercommunalités se regroupant autour d'un bassin de mobilité représentent 550 000 habitants, premier bassin de population de Bretagne. Cette alliance historique de ces 5 intercommunalités traduit l'ambition de travailler collectivement sur de nombreux sujets qu'elles partagent comme les mobilités, le tourisme, le nautisme, le foncier, l'habitat, l'eau ou le développement économique. L'alliance métropolitaine Bretagne Sud jette les bases historiques de nouvelles coopérations entre intercommunalités au bénéfice de leurs populations et de la qualité de vie en Bretagne Sud.

BreizhGo Express Sud Bretagne : ensemble pour la mobilité

Le protocole « BreizhGo Express Sud » réunit la Région Bretagne et 6 intercommunalités* de l'axe Quimper-Vannes, portés par l'ambition commune de développer les solutions de mobilités en Bretagne Sud et répondre aux attentes de ses habitants. L'objectif est de renforcer la desserte et le service ferroviaire de cet axe qui structure les déplacements d'une grande partie de la population, et d'ainsi lutter contre l'auto-solisme et la congestion des axes routiers.

Initié en 2023, ce partenariat a franchi une nouvelle étape en 2024 avec la signature d'une convention de financement. Celle-ci engage les collectivités territoriales à participer aux charges

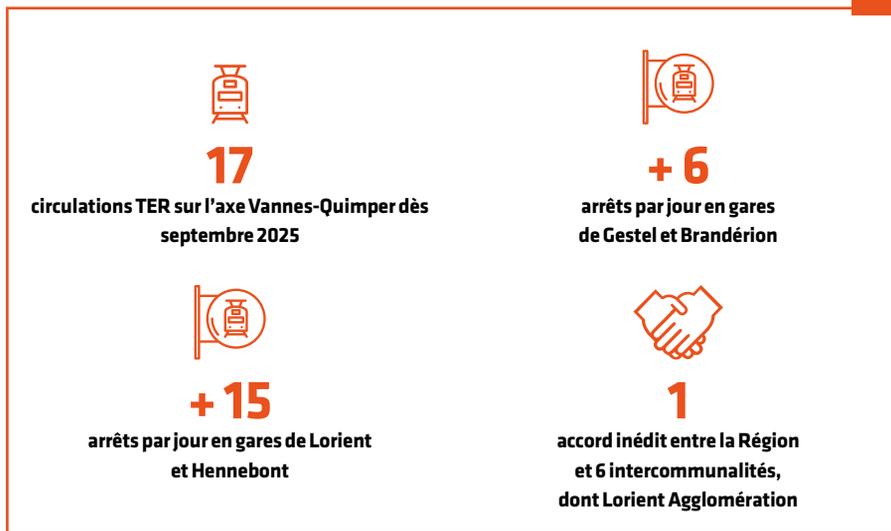


de fonctionnement et à l'acquisition de 3 rames TER Regio 2N. Le financement de ce saut d'offre est porté à hauteur de 70 % par la Région Bretagne et de 30 % par les intercommunalités partenaires.

À partir de septembre 2025, le BreizhGo Express Sud Bretagne va proposer une offre améliorée : 17 circulations TER par jour en plus sur l'axe Vannes-Quimper, du lundi au vendredi, soit 85 par semaine. Puis jusqu'à 21 circulations supplémentaires à terme en 2026. Ainsi, le nombre d'arrêts en gares progressera nettement à Gestel et Brandérian (+ 6 arrêts par jour), Lorient et Hennebont (+ 15 arrêts par jour). Dans la même logique, une étude sur le pôle d'échanges multimodal d'Hennebont a été réalisée en 2024, tandis qu'une mesure de l'impact de ce programme est à l'étude à Lorient.

Une telle coopération des intercommunalités sur le cofinancement de l'achat de rames de train avec la Région est inédite et unique en France. L'accord noué avec les collectivités de Bretagne Sud renouvelle complètement la manière de gouverner les mobilités et préfigure Bretagne Mobilités, syndicat mixte régional des transports qui sera créé en 2025.

*Lorient Agglomération, Quimper Bretagne Occidentale, Concarneau Cornouaille Agglomération, Quimperlé Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique



Un pacte de cohérence territorial pour changer d'échelle

Fin 2023, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté se sont engagés avec la Région Bretagne dans un Pacte de cohérence régionale et territoriale. Ce nouvel outil, créé par la Région dans le cadre de la Breizh Cop, permet définir une action partagée à l'échelle des Schémas de Cohérence territoriale (SCOT) et à mieux coordonner la coopération au niveau du bassin de vie. Le texte repose sur 4 thèmes prioritaires partagés par les 3 Intercommunalités : stratégie économique, solidarité territoriale – centralités (foncier, logement), stratégie énergétique et climatique, ressources et mobilités. Il se décline en 50 engagements pour la période 2024-2028 et engage 46 communes du Grand Pays de Lorient dans une collaboration active et solidaire sur des thèmes et des intérêts communs.

En parallèle, et dans le prolongement du partenariat noué pour le BreizhGo Express Sud, 5 intercommunalités du Sud Bretagne constituées en entente se sont engagées dans une alliance métropolitaine. Cette démarche, volontairement souple, doit permettre de partager des sujets communs et parler d'une seule voix vis-à-vis des partenaires que sont notamment l'État et la Région Bretagne. Ce regroupement permet de s'affirmer comme le 1^{er} pôle démographique

breton, devant les métropoles de Rennes et Brest, avec un bassin de vie de 550 000 habitants. Après le sujet des mobilités, l'alliance métropolitaine Bretagne Sud souhaite aborder d'autres problématiques : économie, habitat, santé, enseignement supérieur et recherche...

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

Lorient Agglomération a lancé en 2024 une action de coopération internationale à l'échelle communautaire en associant les partenaires du territoire, avec dans un premier temps des partenariats avec le Sénégal et le Vietnam. Cet engagement de l'Agglomération concourt à double objectif qui est le partage du savoir-faire entre partenaires et d'être fidèle à l'histoire du territoire de Lorient en renforçant sa connexion à l'international. Sans se substituer aux partenariats et jumelages historiques à l'échelle des communes, Lorient Agglomération se positionne comme l'acteur facilitant l'animation territoriale autour de ces questions et développer des partenariats sur des thématiques prioritaires en lien avec les spécificités et filières d'excellence du territoire communautaire (maritimité, transition écologique et énergétique, santé-environnement et alimentation, mobilités, développement économique, enseignement supérieur et l'eau et assainissement).

© NICOLAS SAINT-MAUR



© NICOLAS SAINT-MAUR



© FANCHALIVEL



© NICOLAS SAINT-MAUR



© ARNE MILL



© NICOLAS SAINT-MAUR





© ABBDRONE



© NICOLAS SAINT-MAUR



© NICOLAS SAINT-MAUR

Directeur de la publication :
 Fabrice Loher (Président)
 Coordination éditoriale :
 Lorient Agglomération
 Conception graphique/ maquette :
 dynamo+

Lorient Agglomération
 Esplanade du Péristyle
 CS 20 001
 56314 LORIENT CEDEX
 Tél. 02 90 74 71 00
 Site Internet : www.lorient-agglo.bzh
 Courriel : contact@agglo-lorient.fr
 Édition : mars 2022

Imprimé sur papier PEFC
 (sigle anglais pour Programme
 de reconnaissance des certifications
 forestières), fabriqué à base de bois
 provenant de forêts gérées durablement).



Transformer



Vivre ensemble



Rayonner

Coopérer

Équilibrer

Rayonner

Transformer

Vivre ensemble

Équilibrer

Coopérer

LORIENT
AGGLOMÉRATION